

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition Quotidienne. Par an, (payable d'avance par semestre) \$5 00. Par an, (payable après échéance) par semestre 6 00.

L'UNION NATIONALE

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

LANTOT, BOUTHILLIER et THOMPSON—Éditeurs-Propriétaires

ANNONCE

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans cette édition.

Feuilleton DE L'UNION NATIONALE DU 17 AVRIL 1865.

LE COUREUR DES BOIS.

CHAPITRE XXXII.

SCÈNES DU DÉSERT.

Ces vastes savanes, naguère si désertes, étaient changées tout d'un coup en une scène pleine de confusion et de tumulte.

La vue de Fabian qui suivait d'un œil ardent toutes ces évolutions tumultueuses, sans paraître s'inquiéter d'un danger qu'il bravait pour la première fois.

« Ah ! commença-t-il, voilà ces scènes que les habitants des villes ne verront jamais ; ce n'est que dans les déserts qu'on peut les rencontrer. »

Mais sa voix tremblait malgré lui, et il s'arrêta ; car il sentit qu'il eût donné un tel mot à sa vie pour que son enfant n'en fut pas témoin.

Sans changer d'aspect la scène devenait plus solennelle, un nouvel acteur, et un acteur dont le rôle allait être court, mais terrible, venait de s'y mêler.

Le malheureux, subitement découvert dans l'une des évolutions de la chasse indienne, était devenu à son tour l'objet d'une poursuite exclusive.

Mais le moment pendant lequel il était resté indécis avait suffi pour que les Indiens se fussent déjà rapprochés les uns des autres.

« Ce malheureux est perdu qui qu'il fasse, dit Bois-Rosé, il est trop tard maintenant pour traverser la rivière. »

« Bois-Rosé, Pepe, s'écria Fabian, si nous pouvons sauver un chrétien, le laisserons-nous égarer sous nos yeux ? »

« Je réponds de votre vie devant Dieu, dit solennellement le Canadien, je ne pourrais en répondre si nous étions découverts, nous ne sommes que trois contre vingt. »

« Mais, retranchés comme nous le sommes, insista généreusement Fabian. »

« Retranchez comme nous le sommes ! reprit Bois-Rosé, appelez-vous retranchement ce frère rempart d'osiers, de sagittaires et de roseaux ? Pensez-vous que ces feuilles soient à l'épreuve des balles ? Et puis ces Indiens sont au nombre de vingt maintenant ; qu'une balle échappée à l'une de nos carabines couche par terre un de ces démons rouges, bientôt vous en verrez cent au lieu de vingt ; que Dieu me pardonne ma dureté, mais elle est nécessaire. »

Fabian n'insista plus devant cette dernière raison. Elle n'était que trop plausible, car il ignorait que le gros de la troupe se fût dirigé vers le camp de don Estévan.

Pendant ce temps, le cavalier blanc fuyait comme l'homme qui n'a plus pour dernière ressource que l'agilité de son cheval. Il se dirigeait vers l'ouverture pratiquée dans les arbres en face de l'île flottante. « Déjà l'on pouvait voir l'expression de ses traits bouleversés par la terreur. Il n'était plus qu'à vingt pas de la rivière, quand le laz d'un Indien s'abattit sur lui, et le malheureux, violemment entraîné, se sentit perdre l'équilibre et fut jeté sur le sable. »

CHAPITRE XXXIII.

UN DIPLOMATE INDIEN.

Après les cris de triomphe et d'allégresse qui signalèrent la capture et la chute du malheureux cavalier blanc, il y eut un moment de silence profond. Les hôtes de l'île échangeaient un regard de consternation et de pitié.

« Grâce à Dieu ! dit Fabian, ils ne l'ont pas tué. »

Le prisonnier, en effet, se relevait tout meurtri de sa chute, et un des Apaches le dégagea du laet qui l'entourait encore. Bois-Rosé et Pepe secoururent la tête.

plus à présent, dit l'Espagnol ; le silence que gardaient ces Indiens est un signe que chacun d'eux se recueille pour penser au genre de supplice qu'ils lui infligeront.

Les Indiens, sans descendre de cheval, entouraient le prisonnier qui, jetant autour de lui un regard éperdu, ne vit de tout côté que des visages de bronze aux muscles immobiles.

Pendant ce temps, un Indien qui paraissait être le chef de la troupe et que son teint plus foncé et les plumes noires de sa coiffure distinguaient des autres guerriers comme s'il dédaignait cette délibération futile pour une plus grave affaire, sauta à bas de son cheval.

« Ce chien, dit-il à voix basse à Pepe, sentirait-il la chair fraîche comme l'ogre de nos contes de fées ? »

« Mais le sable, mille fois creusé par le sabot des chevaux sauvages qui étaient venus s'abreuver à la rivière, n'offrait aux yeux de l'Indien nul vestige humain. Alors il remonta le cours de l'eau en cherchant toujours. »

« Le démon a quelques soupçons, dit Bois-Rosé, et dans ce cas il va retrouver les traces que nous avons laissées à un demi-mille d'ici quand nous sommes entrés dans le lit de la rivière pour gagner cet îlot. Je vous le disais bien, Pepe, continua le Canadien avec une sorte d'amertume, il fallait y entrer deux milles plus haut ; mais ni vous ni Fabian n'avez voulu, et moi, comme un fcu, j'ai cédé à vos avis. »

« Le brave Canadien, en disant ces mots, se frappa la poitrine, avec une force capable de défoncer les parois d'un corps humain ordinaire. »

Pendant ce temps, la délibération relative au sort du prisonnier était sans doute terminée, car des cris de joie éclatèrent tout à coup à la suite d'une proposition faite par l'un des Indiens. Mais il fallait attendre le retour et l'approbation du chef. C'était le guerrier que nous connaissons déjà sous le nom de l'Oiseau-Noir.

Ce dernier avait continué ses recherches sur la rive en remontant le cours du Gila. Parvenu à l'endroit où Bois-Rosé et ses deux compagnons avaient quitté le sable pour entrer dans la rivière et gagner l'île qui leur servait de retraite, il ne douta plus que le rapport des éclaireurs ne fût exact, et il résolut d'en tirer parti, il avait sa politique à lui, et il se détermina à la suivre.

« Une fois assuré de la présence des trois guerriers blancs, l'Oiseau-Noir revint à pas comptés rejoindre sa troupe. Il écouta gravement le résultat de la délibération des Indiens, il répondit quelques mots en faisant signe à ses guerriers d'attendre ; puis toujours du même pas mesuré, il s'avança sur le bord de la rivière, après avoir donné un ordre à voix basse à cinq de ses cavaliers qui partirent au galop pour l'exécuter. »

« Les plantes aquatiques s'épanouissaient au soleil ; l'air agitaient les feuilles mobiles de l'osier sur les bords de l'île aussi inhabité en apparence qu'aux jours où le fleuve ne coulait encore que pour les oiseaux du ciel, les bulles et les chevaux sauvages des prairies. Un Indien seul pouvait ne pas se tromper à ce calme apparent. »

« L'Oiseau-Noir fit de sa main un porte-voix et cria dans un langage moitié indien, moitié espagnol : »

« Les guerriers blancs du nord peuvent se montrer ; l'Oiseau-Noir est un ami pour eux, ainsi que les guerriers qu'il commande. »

« A ces mots, que le vent apporta aux oreilles de Bois-Rosé et de ses deux compagnons, le Canadien serra fortement le bras du chasseur espagnol. Bois-Rosé et Pepe avaient compris le dialecte mêlé de l'Indien. »

« Que répondrons-nous à ce chien ? dit-il. — Rien répondit laconiquement Pepe. La brise qui murmurait dans les roseaux de la rivière fut, en effet, la seule réponse qu'obtint le chef indien. »

« L'Oiseau-Noir reprit : »

« L'agle peut dérober sa traque dans l'air à l'œil d'un Apache, le saumon qui remonte les catacates peut ne pas laisser son sillon après lui ; mais un blanc qui traverse les déserts n'est ni un aigle ni un saumon. »

« Ni un oiseau non plus, murmura Pepe le Dormeur, et un oiseau seul pourrait se trahir en essayant de chanter. »

« L'Indien écouta de nouveau ; mais la réponse de l'Espagnol n'était pas faite pour arriver jusqu'à lui. »

« Les guerriers blancs du nord, reprit l'Oiseau-Noir sans se décourager, ne sont que trois ; et il appuya sur ce mot pour bien faire comprendre à ses auditeurs qu'il connaissait leur nombre comme leur position, ne sont que trois contre vingt, et les guerriers rouges engagés leur parole d'être pour eux des amis et des alliés. »

« Ah ! dit le Canadien pas à Pepe, pour quelle perdition l'Indien a-t-il besoin de nous ? — Laissons-le dire et nous le saurons, répondit Pepe il n'a pas encore fini, ou je me trompe beaucoup. »

« Quand les guerriers blancs connaîtront les intentions de l'Oiseau-Noir, ils sortiront de leur cachette, continua le chef apache ; ils vont les savoir : les hommes blancs du nord sont les ennemis de ceux du sud ; leur langage, leur Dieu ne sont pas les mêmes. Les Apaches tiennent dans leurs serres tout un camp de guerriers du sud, »

— Les cherochours d'or vont passer à un mauvais moment, dit Bois-Rosé. »

« Si les guerriers du nord veulent joindre leurs longues carabines à canons rayés à celles des Indiens, ils partageront avec eux les chevrolures, les trésors, les chevaux des hommes du sud, et les Indiens et les blancs danseront autour des cadavres de leurs ennemis et des osiers de leur camp. »

« Bois-Rosé et Pepe se regardèrent avec étonnement. Fabian, grâce à leur explication, comprit aussi qu'on leur proposait une alliance que leur conscience réprouvait ; et les éclairs de leurs yeux, le gonflement dédaigneux de leurs narines prouvaient que le noble trio n'avait qu'un avis à ce sujet, celui de périr plutôt que d'aider des Indiens à triompher même de leurs mortels ennemis. »

« Entendez-vous le mécréant, dit Bois-Rosé que son indignation emportait, et usant d'une image propre au langage indien, il prend des jaguars pour des chacals. Ah ! si Fabian n'était pas là, achera-t-il tout bas, la balle d'un bon canon rayé serait la messagère de ma réponse. »

GABRIEL FERRY.

(A continuer.)



L'UNION NATIONALE.

Montreal.

JEUDI, 13 AVRIL 1865.

Le mariage et le divorce au point de vue théologique.

[Nous commençons aujourd'hui la publication de cet important travail sur la question du divorce. Ceux qui pourraient avoir des doutes qu'un CANADIEN-FRANÇAIS fût du nombre des correspondants ecclésiastiques dont nous avons eu l'honneur et la satisfaction de publier les écrits depuis l'ouverture de la discussion sur la question de confédération, cessent peut-être leurs insinuations malveillantes et reconnaissent dans notre savant correspondant, un homme qui peut et doit posséder son sujet à fonds. Notre correspondant traite la question au point de vue théologique et embrasse à la fois toutes les faces de la question. D'abord il considère que le divorce n'existe pas dans nos lois. Ensuite, le divorce existerait-il que cela ne donnerait pas le droit aux législateurs catholiques de confirmer ce qui ne peut être qu'une usurpation ou qu'un empiètement sur les droits de l'Eglise. Enfin notre correspondant distingué est d'opinion, — avec tous les gens de bonne loi ou que l'esprit de parti ou de jalousie locale n'aveugle pas, — que le mal qui existe aujourd'hui à l'état d'exception, deviendrait la règle, la Loi, sous la confédération. Nous sommes vraiment heureux de pouvoir publier ces savants écrits qui ne laisseront pas de doutes, dans l'esprit des catholiques qui nous font l'honneur de nous lire, sur l'orthodoxie, sur la moralité de la position que nous avons prise à propos de la question du divorce.]

MÉDÉRIC LANTROT.

Mrs. les rédacteurs,

La grande question du divorce étant à l'ordre du jour, nous nous ferons un devoir, avec votre bienveillant concours, de traiter un peu au long ce point important qui paraît occuper tout le monde dans ce temps de crainte et d'appréhension générales, attendu que nos législateurs veulent bon gré, mal gré, s'arrogent le droit de faire et d'annuler les mariages, à bon plaisir.

Il est vraiment singulier que dans un pays catholique comme le Canada, on soit obligé de discuter de semblables questions, car il nous semble que tout catholique doit connaître assez sa religion pour savoir à quel point on se trompe sur ce point. Cependant puisqu'on veut absolument connaître l'enseignement théologique sur cette matière, nous nous ferons un devoir de satisfaire nos concitoyens sous ce rapport. Entrons en matière.

I.

Nous ne parlerons pas du divorce pratiqué sous la loi de Moïse, attendu que les raisons qui permettaient sa mise en pratique n'existent plus et que, par suite nécessaire cette loi juridique se trouve abrogée. D'ailleurs Jésus-Christ lui-même a tranché cette question en répondant à celui qui lui disait que Moïse avait permis de renvoyer sa femme : « Et moi je vous dis, lui répondit le Sauveur, quiconque renvoie sa femme si ce n'est en cas d'adultère et en épouse une autre commet un adultère. »

Nous ne parlerons donc du mariage et du divorce qu'au point de vue théologique, c'est-à-dire tel que l'entend l'Eglise et les théologiens catholiques.

Afin de ne pas embrouiller les choses, nous commencerons par examiner à qui appartient le droit de législater sur cette matière, ensuite nous examinerons le divorce proprement dit. Nous ne prétendons pas établir que les gouvernements temporels n'ont rien à faire avec les personnes qui contractent le mariage, mais nous soutenons qu'ils n'ont rien à y voir quant à ce qui regarde la substance du sacrement ;

leur juridiction ne s'étend qu'aux droits civils des époux. Quant à ce qui regarde le sacrement, on n'est pas de leur ressort. Citons les auteurs dignes de foi, afin de faire comprendre plus clairement notre pensée. Mgr. Gousset dans sa théologie dogmatique t. 11 p. 452, No. 1037,1046 dit : « Les gouvernements temporels peuvent sans contredit régler ce qui a rapport aux droits civils du mariage, aux droits respectifs des époux sur les biens de la communauté matrimoniale, en un mot, la puissance régulière a droit de statuer sur le temporel du mariage, mais voilà tout son domaine. »

Le pape Pie VIII dans son encyclique du 24 Mai 1829, dit que le mariage étant un contrat d'institution divine doit être placé non parmi les choses terrestres, mais parmi les choses sacrées.

« Voyons aussi la doctrine du concile de Trente qui est non moins claire, ni moins explicite. »

« Si quelqu'un dit que les causes de mariage n'appartiennent pas aux juges ecclésiastiques : qu'il soit anathème. »

« Si qui dixerit causas matrimoniales non spectare ad iudices ecclésiasticos : anathema vit. (sess. XXV can. XII.) »

Citons encore Mgr. Gousset. (Thé. Dag., p. 446, No. 1024 et suivants.) « C'est un dogme catholique un article de foi que les causes matrimoniales appartiennent aux juges ecclésiastiques. »

« Ainsi que nous l'apprennent les Saintes Ecritures, le mariage a été institué par le Créateur ; c'est Dieu lui-même qui en a déterminé la fin et posé les principales conditions. Le mariage est donc soumis au domaine de la religion. »

Continuons nos citations, elles diront plus que tous les commentaires que nous pourrions faire. « Les juges d'Eglise sont seuls compétents pour connaître directement des causes de mariage par rapport à leur validité (Férrière, Dict. de Droit, t. 11, p. 195.) St. Thomas dit formellement que les lois humaines ou civiles sont insuffisantes pour établir des empêchemens de mariage si l'Eglise ne les approuve. »

« Prohibitio legis humanæ non sufficeret ad impedimentum matrimonii, nisi lege interdiceret Ecclesie auctoritas, quæ idem interdicere. » (la. 4. Dist. quæst. 11. art. 2.)

Continuons nos recherches, la chose n'en sera que mieux comprise. « Il est reçu d'un consentement unanime que les causes des sacrements sont purement ecclésiastiques, et quant à la substance de ces sacrements elles regardent exclusivement le juge ecclésiastique et le juge séculier ne peut rien statuer sur leur validité ou invalidité, parce que de leur nature elles sont purement spirituelles. » (Van Espen : Jus. Ecclésiast. part. iii. tit. 2. chap. 1.)

Nous ne prolongerons pas d'avantage nos citations bien que nous pourrions le faire, car nous croyons que les auteurs que nous avons cités suffisent pour démontrer que les gouvernements n'ont rien à faire quant à la validité ou à l'invalidité du mariage, et que par conséquent ce n'est pas à eux à accorder le divorce.

« Les partisans de la confédération disent, pour faire accepter leur plan, qu'il ne s'agit simplement que de transférer d'un gouvernement à un autre un pouvoir qui existe déjà. Mais comment cela peut-il se faire puisque l'Eglise a la grande majorité des théologiens a positivement déclaré que les puissances temporelles n'avaient rien à régler touchant le mariage. »

« On dit encore que les autorités n'ont pas parlé, mais que deviennent donc les décrets du concile de Trente, les décisions des Souverains Pontifes, et les doctrines des théologiens sur cette matière ? »

« Les partisans du divorce nous permettront de leur faire une question. Faut-il accepter les autorités que nous venons de citer, ou bien, faut-il les rejeter ? Si on nous répond qu'il faut les accepter, nous dirons : Tout enseignement théologique est donc inutile. Rome s'est trompée, et vous-même avez été dans l'erreur jusqu'à ce jour. »

« Si on nous dit qu'il faut les accepter, nous répondrons qu'il est inutile de tant se débattre pour soutenir que l'Eglise n'a pas encore parlé, car les autorités qu'il nous a été donné de consulter nous ont suffisamment enseigné ce que nous devons faire. »

Nous laissons à nos concitoyens catholiques le soin d'examiner cette question, et s'ils tiennent tant soit peu à leur religion, comme nous n'en doutons nullement, la solution ne sera pas difficile.

« On dit encore qu'il ne s'agit pas d'accepter la nouvelle constitution article par article, mais dans son ensemble. Mais dites-nous donc quelle différence il y a entre cette acceptation et celle de chacun des articles séparément. N'est-ce pas toujours accepter le divorce, soit en acceptant le plan in globo, soit en acceptant les articles l'un après l'autre ? La seule différence entre les deux manières consiste en ce que la première est plus courte que la seconde, mais c'est toujours la même chose. On dit encore que le pouvoir d'accorder le divorce existe dans nos lois. Mais s'il en est ainsi pourquoi a-t-on eu recours au gouvernement impérial pour l'obtention du bill accordé à M. Bening ? Si notre gouvernement responsable avait eu ce pouvoir, comme on veut nous le faire croire, il n'aurait pas eu recours à une autorité supérieure à la sienne. »

« D'ailleurs, ces prétentions tombent devant les décisions de l'Eglise qui a déclaré maintes et maintes fois que l'autorité temporelle n'avait rien à régler touchant les questions de mariage. Nous terminons cette 1ère partie de notre travail par un passage tiré d'un excellent opuscule de Mgr. de Montréal, (questions sur le mariage) qui confirme tout ce que nous avons dit jusqu'ici. »

« Aucune puissance de la terre n'a le droit d'annuler le mariage des chrétiens, qui, en dépit de tous les empêchemens civils sera toujours valide et indissoluble, dès qu'il a été reçu selon les formes usitées dans l'Eglise. Tant les qu'on contraire le mariage regardé comme valide par la puissance civile, mais frappé de nullité par l'Eglise est nul de plein droit. Car le contrat naturel, qui a été élevé par Jésus-Christ à la dignité de sacrement, est sous le domaine de l'Eglise qui peut seule par ses empêchemens le rendre invalide. »

Nous passerons maintenant au second point de notre thèse qui traitera du divorce proprement dit.

CANADIEN-FRANÇAIS.

(A continuer.)

Arrivée des sudistes

Les quatre sudistes libérés par le Recorder de Toronto, sont arrivés hier à Montréal. Ils ont confiance que le gouvernement du Nord va les laisser en paix, à cause de succès presque complets qui ont couronné ses armes, pendant ces dernières semaines.

Défense du Canada

Résumé des Débats de la Chamb. des Communes. 24 mars.

(Suite.)

M. Ad lerly—On nous dit que la défense de 2000 milles de frontières est impossible ; alors pour être conséquents qu'on retire nos troupes maintenant au Canada. Lorsque le rapport du colonel Jervis fut présenté, il fut proposé que nous fortifions Québec et Montréal, tandis que le gouvernement canadien se chargerait des fortifications de Kingston, Toronto et Hamilton. Le colonel Jervis suggéra lui-même à cette époque, qu'il serait mieux pour l'Angleterre de ne fortifier que Québec et de faire comprendre aux canadiens que si d'autres fortifications étaient nécessaires pour protéger leurs frontières, leur construction devrait être à leur charge. Et quel était son but en cela ? Que le Canada put comprendre distinctement, que si nous fortifions Québec, ce n'était pas pour défendre leurs frontières, mais pour protéger nos propres troupes, et conserver notre propre matériel, dont la valeur s'élève, dans Québec, à la valeur de \$5,000,000. Son but était de faire comprendre aux Canadiens que leur frontière ne pouvait être défendue que par eux-mêmes, les seuls qui pussent l'entreprendre. Le Canada jusqu'à la a eu tort de compter sur nous pour se défendre, tant que de notre côté, nous avons eu également tort de promettre au Canada, tant qu'il serait loyal, une protection que nous savions être impuissante lorsque le danger se présenterait. Défendons dans Québec nos troupes et nos approvisionnements et par nos attaques les points vulnérables de la côte américaine. Aujourd'hui, nos troupes, au nombre de 9,000 hommes, sont dispersées par bataillons sur une frontière de 2,000 milles, c'est donc une position pleine de dangers pour eux et il est impossible de ne pas élever des fortifications sur lesquelles ils puissent se replier. Ces troupes sont, il faut en convenir, comme le pavillon rouge dans les combats de taureaux. Elles excitent les attaques qu'elles sont destinées à repousser. Il est à espérer que les fortifications terminées, les canadiens se chargeront eux-mêmes de leur défense et que les troupes anglaises pourront se retirer entièrement. On dit que la guerre avec les Etats-Unis n'est pas imminente, cependant ils fortifient leurs ports de mer en prévision des difficultés qui se présentent.

« Lord Bury.—Jusqu'à ce que le Canada s'est habitué à considérer son territoire comme le territoire de l'Empire britannique, et que l'attacher serait appelé toute la puissance de nos armes. S'il n'en est pas ainsi, il faut l'en informer. La lutte entre le Nord et le Sud a épuisé les Etats-Unis et un long repos sera nécessaire, lorsqu'avec une dette énorme et un épuisement général, leur guerre fratricide aura cessé. Tout fois il faut être prêt à tout événement et les fortifications à Québec sont urgentes. Québec aurait dû être bâti sur la rive sud de l'île, aujourd'hui que l'art de la guerre a complètement changé les moyens d'attaque et de défense. C'est donc à la Pointe-Lévy qu'il faut élever des fortifications qui doivent protéger Québec. Les fortifications de Montréal viennent immédiatement ensuite, comme importance. C'est là que débouchera nécessairement l'armée d'invasion venant des Etats-Unis. La direction particulière des courants autour de Montréal offre beaucoup d'avantages pour établir une ligne de défense autour de la tête du Pont Victoria et permettraient à nos canonnières, ancrées un peu plus bas que la ville, de commander presque toute la ligne de défense et d'aider ainsi considérablement à la protection de la place. Ces fortifications pourraient être démantelées pendant six mois de l'année et pendant les six autres mois l'hiver serait la meilleure protection. »

« La défense du Haut-Canada, avec une frontière de 1400 milles, n'est possible qu'avec des dépenses énormes et avec une armée plus nombreuse que celle que nous possédons. Il n'est donc pas possible de défendre d'autres points que Montréal où débouchera l'armée ennemie, et Québec dont les murs recevraient les débris de notre armée dans le cas où elle serait défaite. A mesure que la milice canadienne s'habitue aux armes, il faudra fortifier Toronto, Hamilton et Kingston ; mais ces fortifications doivent commencer plus tard. Nous sommes maintenant, comme tout le monde le dit, dans un danger à la fois grave et imminent et fortifier Québec et Montréal, c'est se préparer à résister à ce danger. »

« M. Watkin—Ce vote de £50,000 n'est pas assez considérable pour donner confiance, mais il est suffisant pour exciter l'irritation sur la frontière. Si nous fortifions de notre côté les américains fortifieront de leur. Nous ne devons rien faire qui puisse empêcher le renouvellement du traité de réciprocité ou créer du mécontentement entre les provinces et les Etats-Unis. »

M. Lowe—A une exception près, tous les orateurs pendant cette séance, ont évité de dire que le Canada pouvait être défendu avec succès. La seule question que nous devons nous faire est : « Pouvons-nous le défendre ? » Si l'Amérique se trouvait au Cap Horn, si elle n'avait pas une armée de vétérans parfaitement équipée, ou même si elle était dans les circonstances où elle se trouvait il y a quatre ans, moi pour un, je ne désespérerais pas de défendre le Canada contre ses attaques. Mais il faut faire face à la question sans détour. Nous aurions à défendre le Canada contre l'armée la plus puissante probablement, certainement la plus nombreuse. De fait nous aurions à rencontrer 20,000 hommes avec 10,000 hommes. Il est inutile de parler honneur, dignité et ainsi de suite, c'est une question de probabilité et il faut nous convaincre d'abord que nous pouvons réaliser nos projets. Il y a quatre ou cinq voies ferrées, débouchant des Etats-Unis sur la frontière canadienne, qui permettraient en un jour l'invasion complète du territoire. Ce qui dispose de l'objection des hivers rigoureux du pays. Ensuite on oublie complètement le précédent de l'invasion de Montgomery en 1775. A cette époque il fallait frayer à l'armée un chemin à travers les bois tandis qu'aujourd'hui le général américain pourrait voir ses troupes sur les chemins de fer. En 1837 les troupes régulières et les milices combattirent la révolte pendant l'hiver. N'est-ce pas là la preuve qu'une campagne d'hiver est possible surtout avec les voies ferrées. »

« Le sous-secrétaire d'état nous dit que le Canada ne saurait être défendu pendant un long temps. S'il en est ainsi : « A l'impossible nul n'est tenu. » Une fois convaincus que vous ne pouvez pas défendre le Canada en Canada, le devoir de défendre le Canada en Canada cesse. Nous n'avons ni honneur, ni devoir, ni dignité à prétendre de faire l'impossible. On nous dit d'encourager le Canada. Très bien, si le peuple croit qu'il doit le défendre, mais dans le cas contraire pourquoi pousser les Canadiens à leur propre ruine ? Si nous ne pouvons pas défendre le Canada sur son territoire, défendons-le où nous pourrions. Mais nous nous dit que la côte américaine est inattaquable. Alors parce que nous ne pouvons pas défendre le Canada nulle part il s'ensuivrait donc que nous sommes tenus de le défendre en Canada ? Je crois que nous devrions agir franchement avec cette province et lui soumettre sans réserve l'état actuel des choses. Nous devrions lui dire que notre armée ne saurait résister à une invasion de la part des Etats-Unis mais que nous sommes prêts à faire pour elle tout ce qui nous est possible. »

« Maintenant notre devoir envers nos troupes n'est pas de les exposer sans but à une destruction presque certaine et d'exposer ainsi la vie de 10,000. Nous ne pouvons pas les sacrifier à une cause désespérée. Nous avons aussi un devoir à remplir envers le public. Que les américains envahissent le Canada, qu'avaons nous à faire ? Retirerons-nous nos troupes ou les laisserons-nous au Canada pour être massacrées ou faites prisonnières ? Il n'y a pas d'autre alternative. Notre devoir est d'informer le Canada que nous ne pouvons pas défendre son territoire bien que nous soyons prêts à leur prêter notre appui par mer. S'il tient au lien impérial, il faut qu'il achète au prix de la défense de son propre territoire en cas d'invasion ; nous ferons diversion en attaquant l'ennemi ailleurs du mieux que nous le pourrons et en réglant les conditions de la paix, nous aurons égard d'abord à ses intérêts. Nous devrions lui dire également qu'il peut parfaitement se constituer en une république indépendante et que s'il croit pouvoir ainsi s'établir plus solidement et avec plus de sécurité, nous ne devons pas l'entraîner dans le danger. Il est également de notre devoir de dire au Canada que s'il croit, après mures délibérations, devoir s'unir à la grande république américaine elle-même, c'est son devoir d'assurer ses propres intérêts et son propre bonheur de même qu'il est de notre devoir de lui soumettre l'état réel des événements tels qu'ils sont, et de passer que quelque décision qu'il prenne, il aura toujours en nous un ami, un protecteur et un allié jusqu'au jour de notre séparation. »

(A continuer.)

Comité anti-fédéral.

Plusieurs mesures importantes d'organisation ont été adoptées à l'Assemblée du comité anti-fédéral qui a eu lieu lundi dernier.

M. C. S. Cherrier, dont on doit admirer la constance et la punctualité, présida la réunion qui sans être nombreuse, était composée de manière à être efficace.

M. Joseph Loranger remplit les fonctions de secrétaire.

M. Cherrier expliqua le but de l'assemblée, en des termes qui dénotaient autant de modération dans la forme et les moyens que de fermeté et de constance dans les idées.

Le savant monsieur remercia en termes chaleureux ceux qui avaient pris part au mouvement anti-fédéral, ceux surtout qui avaient consacré leur temps à faire signer les requêtes dans les campagnes. Il dit que le résultat avait dépassé ses espérances et que les représentants qui n'avaient pas voulu suivre les instructions de leurs directeurs, recevraient le châtiment qu'ils méritaient, en perdant la confiance publique dont ils s'étaient rendus indignes et en étant condamnés à une retraite bien méritée. Ensuite il montra la nécessité de nommer un sous Comité chargé de pleins pouvoirs pour agir, selon les circonstances et les événements qui vont surgir, aux moyens de prévenir les dangers dont le pays se trouve menacé.

Les paroles de M. Cherrier furent plusieurs fois applaudies.

Une résolution fut ensuite adoptée pour agréer au Comité tous les membres de la Législature qui sont favorables à la cause que nous défendons.

L'hon. A. A. Dorion, M. R. Lafamme,

et MM. Perrault, Labrèche-Viger et Lanctôt, exprimèrent alors leurs vœux sur la situation et la nécessité d'être sur le qui-vivo et prêts à s'opposer à tous les projets politiques qui seraient de nature à compromettre les droits du Bas-Canada.

Un sous-comité de quinze personnes, comprenant M. C. S. Charrier et plusieurs des membres les plus influents ou les plus actifs du Comité, fut alors nommé, pour mettre à exécution les vœux exprimés à cette séance. Le sous-comité devra se réunir lundi soir.

MÉDÉRIC LANCTÔT.

La misérable conspiration Schiller-Cartier.

Pour nous servir des termes du Leader de Toronto, il n'y eut jamais une tentative de persécution plus misérable que celle qui vient d'avoir à l'Ontario contre les quatre derniers compagnons de Young. De tous les témoins examinés, il n'y a que le nommé Hyams qui ait déposé quelque chose qui se rapporte à l'accusation.

Le Leader décrit cet homme. C'est un laid gauchement, dans toute la force morale du mot. Mauvais cordonnier de son état, il fait honte à ses confrères par sa malpropreté. Nous ne l'avons jamais vu, mais il nous semble que nous reconnaîtrions entre mille cet être vil, traître ou faussaire.

L'impression à Toronto semble être que lorsque les prisonniers ont été arrêtés, il n'y avait eu aucune espèce d'information de logée contre eux.

Le Leader demande où était M. Schiller, l'un des examens devant le recorder: M. Schiller, dit le Leader, qui est toujours l'instrument flexible des gouvernements qui lui payent ses services.

MÉDÉRIC LANCTÔT.

Serait-ce vrai?

A deux heures, cette après-midi, il est rumeur qu'un nouveau warrant a été émané contre les raiders et que les agents du gouvernement canadien sont à leur poursuite.

Nous souhaitons, autant par sympathie pour les opprimés que par orgueil national, que cette rumeur ne soit pas fondée.

L'aveu!

Nous avons dit avant-hier que si les raiders n'avaient pas été arrêtés de nouveau à Toronto on devait en remercier la clémence nordiste et non pas la diplomatie du gouvernement Canadien.

Les autorités américaines n'ont pris aucune action devant nos juges par extradition. Cependant cette voie leur était ouverte, et s'ils ne l'ont pas fait, ils peuvent s'en blâmer eux-mêmes.

Ainsi, le ministère tenait tellement à livrer les raiders qu'il fait reprocher au Nord par son organe de ne pas avoir saisi l'occasion qui lui était offerte de mettre la main sur Young et ses compagnons.

La confédération en Angleterre. Dans la chambre des Communes anglaises, le 25 ultimo, Lord Cecil demanda si c'était l'intention du gouvernement impérial de laisser les colonies libres d'entrer ou de ne pas entrer dans la confédération proposée.

Lord Cardwell, secrétaire des colonies, répondit que la politique du gouvernement impérial était encore celle qu'il avait annoncée au commencement de la session en disant qu'il approuvait le plan adopté par la conférence, en exprimant l'espoir qu'il serait sanctionné par les législatures coloniales, et en déclarant qu'il serait prêt, en ce cas, à prendre les mesures de mettre ce projet à effet.

Si le gouvernement impérial suit ce programme honnêtement, la confédération ne reviendra pas de sitôt sur le tapis.

Conseil-de-Ville.

Le conseil a siégé en séance spéciale hier soir sous la présidence du maire.

PÉTITIONS. De Francis Clarke, Thomas D. Quinn, Jos. Knox, Angus McIntosh et Thomas McGinn, pour être nommés coiseurs.

De E. Chanteloup, pour ériger un engin à vapeur dans la rue Craig, quartier St. Laurent.

De Ira Gould et autres, offrant le terrain pour une rue qui pourrait être accessible par la rue de l'Aqueduc, dans le quartier St. Antoine.

De l'hon. M. le juge Smith. Demandant une indemnité pour certains dommages qu'il prétend avoir souffert par suite du défaut de la corporation de remplir certaines obligations et arrangements prétendus.

De John Ogilvy, contre l'élargissement de 5 pieds de la rue St. Pierre.

RAPPORTS. Les rapports ci-dessous, présentés par le comité des chemins, ont été référés au comité des finances:

Pour l'extension de la rue Beaudry, de la rue LaGauchetière à la rue Craig.

Pour rectifier la rue Labelle entre les rues Dorchester et Ste Catherine.

Pour prolonger la rue Christophe de la rue Mignonne à la rue Ontario.

Pour prolonger la rue Sherbrooke jusqu'à l'Hôtel Dieu.

AVIS DE MOTIONS.

Nous donnons ci-dessous les avis de motions pour la prochaine séance du conseil:

Du conseiller Cassidy.—Pour un état des poursuites de la corporation contre les citoyens, et vice versa, avec production des documents que se rapportent à ces réclama-tions.

Du conseiller Labelle.—Pour que le comité des finances soit chargé de s'aboucher avec les membres du séminaire de Montréal, pour savoir à quelles conditions ils consentiraient à fournir un terrain pour y bâtir des édifices permanents, devant servir aux Expositions faites en cette cité par les différentes sociétés d'agriculture et d'horticulture, etc.

Du conseiller Alexander.—Pour que les plans et spécification du marché à poisson ainsi que les autres améliorations projetées pour le marché St. Anne, soient placés sur la table à la prochaine séance du Conseil.

De l'échevin Rodden.—Pour que le comité des chemins soit notifié de faire rapport à la prochaine séance sur le canal de la rue William, afin que l'ouvrage soit exécuté le plus tôt possible.

ORDRES DU JOUR

Le règlement amendé relatif aux charretiers fut remis à la prochaine séance.

Le comité des finances recommande que M.M. Jérôme Grenier, James O. Beers, Joseph Deschamps, Daniel Ferrel et Rémi Lambert soient nommés de nouveau coiseurs pour l'année courante, et que Wm. Douglass soit nommé à la place de Rollo Campbell qui a résigné.

En amendement au rapport, M. McNevin propose de substituer le nom de M. McGinn celui de M. Douglass.

L'échevin David rencontre cet amendement en proposant de substituer le nom de M. James Knox. Finalement M. McGinn est accepté, et le rapport adopté.

HOTEL-DE-VILLE.

Après une discussion orageuse et plusieurs amendements hostiles, la motion du conseiller Labelle proposant la considération de cette question: "qu'il est expédient, dans la vue du conseil, d'acheter le jardin du gouvernement, pour y bâtir un hôtel-de-ville," est adoptée. Après quoi le conseil s'ajourne.

—En voyant le Courrier du Canada dire à ses lecteurs que le document latin qu'il publie contient la condamnation des adversaires de la clause du divorce, nous avons trouvé dans notre mémoire le souvenir d'un fait qui témoignait chez son auteur non moins d'impudence que vient d'en manifester le Courrier du Canada.

C'était une fois un faiseur de tours de globelet, dans un petit village. Ses moindres proesses pouvaient se comparer à la manière dont le Courrier sait tronquer un article pour lancer ensuite sur son adversaire des anathèmes inoffensifs. Mais le meilleur de tous était sans contredit celui par lequel il terminait ordinairement la séance. Tous ses globelets étaient en rang sur une table: il en avait quinze ou vingt, de toutes les grandeurs, de toutes les formes.

Maintenant messieurs et dames, disait notre faiseur, je vais faire passer tous ces globelets. Les voulez-vous visibles ou invisibles?

Invisible! criaient-ils de toutes parts. Notre homme prenait ses globelets, les mettait un par un sous son habit — et il passait la porte, en disant: "Invisible, messieurs et dames!"

Le Courrier soutient que les théologiens ont prononcé contre nous, mais il rend la preuve de son assertion invisible, en ne mettant sous les yeux de ses lecteurs que le texte latin.

Nous avons eu, hier après-midi, une brise carabinée qui a causé des dégâts considérables dans toutes les directions. Voici les détails que nous avons pu nous procurer:

Vers 3 1/2 heures, un coup de vent enfonça l'une des fenêtres placées sur l'arrière du magasin, de M. Cringan, rue des Commissaires, et s'engouffrant avec une force irrésistible sous le toit, l'arracha violemment d'une seule pièce et le jeta sur le chemin où il se brisa en mille éclats. Deux soldats et un citoyen qui passaient non loin de là dans le moment faillirent être tués.

A peu près vers le même heure, il jetait bas un hangar situé à quelque distance des usines à gaz du Griffintown, — blessant grièvement un homme qui y était occupé, et plus légèrement deux ouvriers. Plusieurs clôtures et petits abris dans ce quartier furent aussi l'objet de ses attentions.

Un peu après quatre heures, une bourrasque frappa le toit de deux hangars à fret à la Pointe St. Charles et les mit en pièces. Personne ne fut atteint.

Une heure ou deux plus tôt, il rassit jusqu'au niveau du sol une maison en construction sur la grande rue St. Laurent, près de la rue Sherbrooke. Cette maison était prête à recevoir son toit. Au moment de l'accident, quatre ouvriers travaillaient à l'intérieur; l'un d'eux fut grièvement blessé et transporté à l'hôpital sans connaissance, les trois autres échappèrent comme par miracle.

Sur la rue Ste. Catherine, un enfant eut le bras cassé et la figure profondément labourée par la chute de quelques planches que le vent enleva sur des cages empilées en arrière de la nouvelle école des frères que le séminaire fait construire au coin des rues Ste. Catherine et St. Denis. Une dame fut aussi légèrement blessée.

Au coin des rues Berry et LaGauchetière le vent détacha un morceau du pignon en briques de la maison de M. Betournay, avocat. Des ouvriers qui travaillaient à une maison construite, appartenant à M. de Lusignan, faillirent être écrasés sous cette avalanche de briques.

La serre du Jardin Viger a failli être rasée par le vent, et si elle a échappé, c'est grâce aux efforts de M. de Valtimiet et de ses employés, qui se sont donné beaucoup de ma pour l'étaconner. Elle a cependant subi quelques avaries: plusieurs vitres ont été brisées, et le pan exposé à la bourrasque a été tellement travaillé, que ce matin le vitrage tient à peine, le mastic ayant été presque complètement enlevé. Par moments, la pression était tellement forte, que ce pan de la bâtisse faisait des rentrées de 5 à 6 pouces. Pour prévenir tout danger à l'avenir, on va la consolider davantage avec un système de traverses. Dans le jardin, plusieurs arbres ont été aussi déracinés.

Les bateaux à vapeur l'Iron Duke et le Fashion, mouillés au Pied du Courant, ont chassé sur leurs ancres sous l'effort de la bourrasque. On craignait fortement hier, qu'ils ne fussent jetés à la côte.

Ce matin, nous apprenons que le Fashion, s'en est sauré, l'équipage qui était à bord, ayant pu élever la vapeur avant que le vaisseau ne fût jeté sur les bas-fonds; l'Iron Duke fut moins heureux: son équipage se trouvant à bord du Fashion il fut poussé par le vent sur les batteries vis-à-vis le village de Longueuil, et on nous dit que sa coque a été trouée en quelques endroits.

L'affaire de Young a dû passer hier de vant le grand jury à Toronto.

On ne s'attend pas à avoir de bateaux-à-vapeur de Sorel avant lundi ou mardi.

L'Étoile, capt. Malliot, est attendu aujourd'hui. Elle repartira ce soir même, nous dit-on, avec l'un des bras des roues du Montréal.

La compagnie du Richelieu a reçu la lettre suivante: "Trois-Rivières, 11 avril. "Depuis hier, l'eau a continué à monter jusqu'à dix heures du matin, temps auquel elle a commencé à descendre un peu. La glace passe en petite quantité depuis ce matin. On pense généralement que le commencement de la débâcle de la glace du Lac. Il y a soixante ans que les anciens habitants n'ont pas vu l'eau aussi haute. Pour vous donner une idée de la hauteur de l'eau, il suffit de vous dire que l'on pourrait partir en canot, embarquant dans la rue Notre-Dame, et se rendre jusqu'à Machiche, en passant sur le chemin royal, c'est-à-dire sur une longueur de cinq lieues. J'apprends que M. Marchildon craint beaucoup que l'eau n'enlève son quai, ce qui lui causerait un grand dommage. Aucun accident sérieux n'est encore arrivé dans la cité: le seul que nous ayons à enregistrer n'a pas été fatal. Ce matin, un vieillard est tombé hors de son canot dans l'une des rues; mais il en a été quitte pour un bain froid, ce qui ne manquera pas d'être très-désagréable par ce temps. "Aux dernières nouvelles, la glace était bloquée aux Grondines, au Cap à la roche."

On écrit de Ste.-Anne de la Pérade au Morning Chronicle, en date de dimanche: "Nous sommes inondés; jamais l'eau n'a été si haute ici. Il y a un pied d'eau dans le bas de la maison où j'ai demeure, bien qu'elle soit construite sur la partie la plus élevée de la paroisse. Aujourd'hui, nous avons été à l'église en canot. On craint que les eaux ne montent davantage, attendu que la glace n'a pas encore bougé. Tous les champs en arrière du village sont submergés jusqu'à la forêt. On dit que le pont de Batiscan a été emporté, et qu'un certain nombre d'embarcations ont été enjammagées."

On lit dans le Courrier de St. Hyacinthe: "Un cultivateur de St. Pie, M. Girouard, avait semé six minots de blé au premier avril, nous n'-on dit. Il n'y a point de doute que ce soit le premier qui ait été confiné à la terre cette année.

La législature de l'île du Prince-Édouard a reçu une dépêche du secrétaire d'Etat, l'avisant qu'à l'avenir cette colonie devra payer le traitement de son lieutenant-gouverneur.

Les organes ministériels pratiquent à l'égard du public de ce pays, un système de déception, pour ne pas dire de mensonge, jusque dans les choses en apparence les moins importantes. Ainsi la Minerve, la Gazette et les autres journaux n'ont cessé de dire que la maladie, et la maladie seule, avait empêché M. John A. McDonald de partir pour l'Angleterre, en même temps que MM. Cartier et Gall. Et le Globe nous apprend que des affaires importantes et des affaires importantes, ont retardé le départ de M. Brown et de M. McDonald!!!

On lit dans le Leader: "On dit, — et nous croyons notre autorité excellente, — que les hon. juges Drummond, Badgley et Monk concourent dans le jugement rendu par son honneur le juge Smith"

Hier, on traversait encore devant Québec sur la glace. Au Cap Rouge elle a plusieurs pieds d'épaisseur.

A Trois-Rivières, on a organisé une souscription pour venir en aide aux inondés. Le quaî Tercotte a été emporté et l'hôtel Farmer ainsi que d'autres maisons ont été fort endommagées.

Nous regrettons d'apprendre que le vent impétueux qui a causé passablement de dégâts, à Montréal, hier, a enlevé le toit de l'église de St. Athanasie.

M. Buchanan, l'original M. Buchanan! qui devait être ministre sous le régime actuel, public en ce moment des lettres sur la situation, où il suggère d'envoyer des représentants Canadiens dans le Parlement impérial, d'adopter le libre-échange avec la mère patrie et de faire payer par celle-ci toutes les dépenses de la défense du pays. Il suggère aussi l'émission d'une immense quantité de papier-monnaie, ou de green backs, si vous l'aimez mieux.

Les écluses du canal Lachine sont à sec et la flotte qui y a passé l'hiver, est activement engagée à faire sa toilette du printemps. Les calafes, suspendus aux flancs des vaisseaux bourrent d'étoupes les crevasses et les joints disloqués, travail de l'hiver, les mâtures sont peuplées d'être vivants qui replacent les cordages enlevés lors du dépouillement complet à la fin de l'automne; les coques lézardées, grises et tristes, prennent un air de lugubre gaieté sous le noir badigeonnage dont on les enduit; on répare, on améliore, on complète en vue de l'ouverture de la navigation, avec l'espoir au cœur de faire une bonne récolte d'écus dans la prochaine campagne, — de même qu'au jugement dernier, il y aura sans doute beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. En attendant, l'espoir soutient et fait faire des merveilles au monde de notre flotte.

PARLEMENT ANGLAIS.—On assure que la fin de la session du parlement anglais vient d'être fixée, dans le conseil des ministres, pour le mois de juillet. D'après la constitution, le parlement aurait le droit de siéger jusqu'au 13 mai 1866, et il ne pourra pas dire que le parlement actuel n'a pas été dissous avant la fin de son terme naturel. Mais, comme les élections générales devraient avoir lieu au milieu de la session, et que le gouvernement ne pourrait pas espérer que le vote du budget serait accompli avant le mois de mai, la dissolution est devenue nécessaire. On assure que lord Palmerston se sépare malgré lui de cette chambre des communes, et qu'il ne compte pas retrouver une chambre aussi calme et aussi modérée. L'agitation, qui a déjà commencé sur tous les points, prouve que l'on ne sera pas aussi tranquille dans le nouveau parlement.

Nous avons de bonnes raisons pour croire — lit l'International — que le nouveau parle-

ment sera le premier dans lequel siégeront de véritables ouvriers. Nous tenons de source certaine, que des offres ont été faites à plusieurs ouvriers, connus pour avoir une grande influence dans les ateliers, de payer tous les frais de leur élection et ceux de leur séjour au parlement, s'ils veulent poser leur candidature.

La sévérité de nos tribunaux paraît n'avoir qu'un effet secondaire sur ceux qui se livrent à la rémunérative et déloyale industrie de recruter dans ce pays des héros pour l'armée du nord. En effet, pas plus tard qu'hier soir, deux de ces industriels, nommés respectivement Joseph W. Hall, cordonnier, et William Malcoln, charpentier, furent amenés au bureau de la police sous prétexte qu'ils avaient employé toute leur éloquence pour persuader à un sergent et à un soldat du 63e régiment, que le vieil Ab. Lincoln avait la main beaucoup plus douce pour ses soldats que Sa Très-Gracieuse Majesté la Reine Victoria; et que sous son régime ils avaient mille chances de devenir généralissimes des armées de la Grande République, tandis qu'en restant sous le régime de la fière Albion ils n'auraient jamais d'autre gloire que celle de porter l'uniforme de soldat anglais.

Malheureusement pour nos convertisseurs, leur éloquence ne put ébranler le loyalisme de nos défenseurs, qui voulurent en donner une preuve irrécusable et glorieuse en faisant arrêter les susdits, qui devront ce matin expliquer leur zèle au magistrat de police.

A Woodstock, Haut-Canada, le 10 du courant, une brasserie appartenant à un M. Collings, est devenue la proie des flammes. Rien n'était assuré, les pertes s'élevaient à \$4,000.

Lundi prochain, dans la veillee, M.M. Bennig et Barsalou vendront à livres bureaux, rue St. François-Xavier, des livres français, choisis avec discernement, comprenant, droit, histoire, voyages, littérature sérieuse et légère. Un ouvrage composé de plus de 100 volumes et intitulé bibliothèque des Dames, contenant tout ce qui peut charmer les loisirs des femmes intelligentes.

ACCIDENT.— Samedi soir, vers 10 h., un forgeron du nom de Ledoux, demeurant aux Tanneries des Rollands a été écorché par un convoi du Grand-Tronc. Il était à faire un parti de pêche avec quatre de ses amis lorsqu'ils aperçurent un train qui venait à toute vapeur. Croyant avoir le temps de traverser un pont jeté sur une petite rivière près du canal, ils se hasardèrent à passer de l'autre côté. Ledoux portait la raie; malheureusement pour lui, elle s'accrocha dans les planches du pont. Malgré les cris de ses compagnons, Ledoux persista à vouloir la retirer et le convoi entier passa sur son corps. Un M. Allard, un de ses compagnons, faillit avoir le même sort en voulant arracher son compagnon à une mort certaine. Le malheureux Ledoux fut transporté chez lui mutilé, le Doct. Rolland fut appelé mais inutilement. Le lendemain dimanche on procéda à l'amputation des membres fracturés, mais le malheureux expira aussitôt après. Il laisse une femme et cinq enfants.

La législature de l'île de Vancouver a résolu, après des élections générales, de se réunir à la Colombie anglaise et d'adopter un tarif uniforme. La Colombie anglaise n'a encore rien décidé dans ce sens.

SAMADI, 15 AVRIL 1865.

Terribles desastres résultant de l'inondation.

On lit dans la Gazette de Sorel: "Ce que nous avons à raconter aujourd'hui dépasse malheureusement les prévisions que nous exprimions dans notre dernier numéro.

Depuis samedi, au grand désespoir de tous, l'eau montait et montait toujours. Les plus anciens citoyens de Sorel, répétaient à qui mieux mieux que jamais, à leur connaissance, l'eau ne s'était élevée à la hauteur qu'elle a atteint ce printemps.

Dès lundi on apprenait que les habitants de Berthier, des Îles de Sorel, et de la Chenal du Moine étaient littéralement submergés. A Berthier, on manquait même de pain, les boulangeries subissant le sort des autres habitations.

Quelques citoyens de Sorel, apprenant cela, se cotisèrent spontanément et on envoya à Berthier quelques provisions.

Grâce au zèle charitable de quelques dames et messieurs, ces secours purent être augmentés le lendemain. Le nom de la compagnie Richelieu figurait déjà en tête de l'une des listes de souscription pour \$50 et celui de l'hon. D. M. Armstrong pour \$30. Malgré son âge avancé, n'écouterait que les inspirations de son cœur généreux, le Capt. C. L. Armstrong avait engagé une chaloupe et s'était empressé de se rendre, dès lundi, à Berthier, pour porter des secours aux malheureux inondés et quelques autres citoyens avaient suivi ce noble exemple.

Mardi matin, la compagnie du Richelieu mit un de ses vapeurs au service des citoyens de Sorel, qui s'empressèrent de se rendre en assez grand nombre à Berthier, avec encore des provisions. Pauvres et riches les reçurent avec reconnaissance, car tous manquaient absolument de pain. Le village de Berthier offrait réellement un triste aspect. Les maisons étaient partout à moitié remplies d'eau; on voyageait en chaloupe dans toutes les rues et l'eau atteignait les balustrades de l'Eglise. Quelques bâtisses avaient été endommagées par les glaces, mais heureusement les dommages étaient peu considérables. Les inconvénients résultant de l'inondation étaient bien plus grands; les magasins étaient fermés et toutes les affaires complètement paralysées depuis plusieurs jours.

Malgré tout, nos amis de Berthier ne paraissent pas trop abattus et la gaieté française, qui est le propre de notre caractère national, domine l'inquiétude et les épreuves du moment. Et plus heureusement encore, tous nos amis de Berthier paraissent jouir d'une excellente santé en dépit de tous les contretemps qu'ils avaient subis et qu'il leur restait à subir.

Le même jour à 2 heures P.M., le même Vapeur ayant à bord un grand nombre de citoyens et des provisions en quantité, laissait le port de Sorel pour porter secours aux pauvres inondés du Chenal du Moine et des Îles de Sorel. Là un triste spectacle nous attendait. D'après l'avis que le regard pouvait porter, on ne voyait que de l'eau. Les pauvres familles avaient abandonné leurs demeures où il n'y avait plus ni feu ni pain et s'étaient rendues chez les plus aisés qui les avaient reçues à jour ouvert. Dans certaines maisons, on comptait jusqu'à soixante personnes. Ces pauvres gens étaient montés au grenier et attendaient comme l'on dit, la providence. Elle ne leur fit pas

défaut, car le Rév. M. Millier, curé de Sorel, et deux bonnes sœurs de Charité, étaient déjà rendus lorsque le vapeur arriva. On distribua largement des provisions aux nécessiteux et quelques bonnes paroles de sympathie et d'encouragement contribuèrent encore plus à relever le moral quelque peu abattu de ces pauvres gens.

L'île de Grâce avait disparu sous l'eau; on mesurait jusqu'à 10 pieds d'eau en certains endroits. On peut juger si les maisons et les bâtiments étaient submergés! Le soleil dardait parfois des rayons ardents, des nuages s'amoncelaient à l'horizon et ça n'était pas sans inquiétude que l'on songeait au lendemain. Cependant l'eau montait, montait toujours!

Mercredi, vers midi, le ciel s'assombrissait. A une heure, un habitant des îles vint demander au Prés. de la Cie., Richelieu, M. Sincennes, s'il voulait bien permettre à un des vapeurs d'aller aux Îles pour amener quelques familles et transporter des animaux, la position n'étant plus tenable. M. Sincennes accueillit favorablement cette demande, mais comme aucun des vapeurs de la Cie. n'était prêt, le Capt. Laforce, propriétaire du Cygne, offrit généreusement de s'y rendre.

A peine le Cygne avait-il laissé le port que le vent s'éleva plus fort. Vers 2 1/2 heures c'était une vraie tempête dans le port. Des bâtiments qui étaient mouillés furent emportés par la bourrasque, un hangar du chantier de M.M. McCarthy fut jeté par terre; du bois en quantité appartenant à ces M.M. et à d'autres personnes était entraîné dans le fleuve, et c'est à peine si les nombreux vapeurs de la Cie., dans le port de Sorel, pouvaient se tenir à l'ancre. On voyait sur le fleuve deux ou trois barges chargées de bois qui résistaient difficilement à la tempête. Une entr'acte fixait particulièrement l'attention. Deux jeunes gens étaient à bord. Pendant que leur père était allé au magasin acheter du cable pour amarrer solidement son bateau, il avait dérapé, et il roulait sur la houle; son unique mat s'était rompu et on distinguait encore les deux jeunes gens sur le pont et n'ayant plus rien pour s'y tenir.

Le bâtiment menaçait à chaque instant de sombrer. On peut juger du désespoir du pauvre père et de l'anxiété de la foule qui étaient sur le rivage! Le vent était si violent que l'eau pouvait même en hiver durant les plus fortes tempêtes de neige. Vers 4 heures le vapeur Bell essaya de sortir du port pour aller au secours des pauvres jeunes gens qui étaient sur le bateau, mais le vent obligea son brave capitaine à rebrousser chemin.

Néanmoins trois hommes prirent une chaloupe et à force de courage et d'efforts, ils atteignirent le bateau et ramenèrent les deux jeunes gens épuisés.

Pendant que cela se passait, on pouvait voir du rivage de Sorel l'épouvantable ravage que le vent faisait déjà sur l'île de Grâce. Les maisons et les bâtiments étaient renversés et on redoutait les nombreux malheurs que nous avons la douleur d'être obligé de raconter.

Le Cygne avait pu se rendre jusqu'à l'île de Grâce, mais c'est à peine si au moyen des efforts incessants et presque surhumains de tous ceux qui étaient à bord, il pouvait résister à la tempête devenue furieuse. Cela dura trois longues heures! Pendant ce temps les passagers du Cygne, le désespoir dans l'âme, étaient témoins des pertes de vie et de propriétés; des scènes terribles se passaient sous leurs yeux et ils se sentaient incapables de porter aucun secours! Des maisons, des granges, etc., étaient renversées; des hommes, des femmes et des enfants étaient précipités dans les flots, et se noyaient. On voyait ça et là ces pauvres gens s'attacher avec désespoir aux éaves et aux arbres; on entendait leurs vris déchirants se mêler aux mugissements du vent, mais on ne pouvait pas les atteindre!

Les ténébres se faisaient et une nuit noire vint encore ajouter au lugubre de cette situation déjà si terrible. Vers onze heures, deux autres vapeurs de la Cie. du Richelieu, ayant à leur bord plusieurs citoyens et entr'autres deux prêtres et M. le Dr. Cadieux, laissent le port pour aller au secours de ces malheureux. Ici la plume nous tombe des mains, car les choses qu'on nous a racontées sont de plus en plus navrantes!

Il s'est passé là, pendant cette nuit noire, autour de cette île inondée, de ces habitations renversées, des scènes impossibles à décrire. Mais s'il y a eu des choses déchirantes, on peut signaler aussi des traits d'héroïsme.

Pendant que le Cygne pouvait à peine se maintenir sur son ancre, le Capt. Labelle avec deux hommes, se jetait résolument dans un canot et se dirigeait à force de rames, là où ils entendaient les cris des malheureux qui se noyaient.

Mais leur frêle embarcation résistait difficilement à la tempête; la lame empilait le canot; ils atteignirent quelques arbres à l'abri desquels ils se mirent. Là se trouvait une jeune fille qui se soutenait d'une main aux branches d'un arbre et se maintenait au-dessus de la vague au moyen d'une civette avec laquelle elle avait pu atteindre cet endroit. Voyant arriver le canot, elle s'y précipita, mais ce nouveau poids faillit faire chavirer l'embarcation presque aux trois quarts remplie d'eau. La jeune fille saisit résolument la civette, et pendant que les hommes retenaient le canot près des arbres, elle réussit à le vider.

Un peu plus loin, une autre fille ayant deux jeunes enfants dans les bras, se maintenait, elle aussi, au milieu d'un arbre qui craquait sous les coups répétés d'un vent violent. Après 3 heures de ces terribles angoisses, ces braves réussirent à rejoindre le Cygne. A part le Capt. Laforce qui risqua alors son bâtiment, pour porter secours aux naufragés et de ce que nous venons de raconter du Capt. Labelle, on nous dit que M. J. B. Lavallée de Sorel qui se trouvait à bord, déploya pendant tout ce temps un courage à toute épreuve et une grande présence d'esprit; sans le concours et l'expérience de cet homme courageux, il est probable que nous aurions à enregistrer la perte du Cygne et conséquemment à déplorer celle de plusieurs existences.

Les passagers des autres vapeurs recueillirent durant cette même nuit et toute la journée hier, de nombreux naufragés, hommes, femmes et enfants qu'ils amenèrent à Sorel à demi-morts d'angoisses et de misère.

Un nommé Lavallée dit Bloche avait vu sa maison s'écrouler sous les coups de la vague et il s'était jeté avec sa femme et 5 enfants dans un canot. Quelques minutes après, le canot se brisa sur les arbres. La pauvre mère saisit les branches d'un arbre et son mari parvint avec ses 5 enfants à un autre. Il se maintint là, un enfant sous chaque bras et les 3 autres auprès de lui pendant seize heures. La femme épuisée de fatigues se noya sous ses yeux et un de ses enfants expira dans ses bras! Lorsqu'on les recueillit, les enfants étaient engourdis par le froid, mais dès que le père fut dans le canot, il saisit un aviron et il aida

courageusement à gagner la vapeur à force de rames. Le corps de la pauvre femme a été repêché hier. Voulez-vous encore quelque chose de plus saisissant? Lisez. Une pauvre femme était dans son lit à la veille d'accoucher. Le mari voyant que la tempête menaçait d'emporter la maison, demanda à sa femme d'avoir le courage de se lever et de se rendre jusqu'au canot. Elle lui répondit: "saurai-tu avec les enfants, si tu peux; quant à moi, je comprends que c'est impossible; nous nous reverrons dans l'autre monde!" Et pendant qu'elle disait cela, la maison croula et tous furent précipités dans les flots! Ça n'est pas du roman que nous faisons; c'est la vérité toute nue que nous racontons. Ces choses se sont passées avant hier... Mais c'est assez!

Les colonnes de ce journal ne pourraient contenir le récit de toutes les scènes attendrissantes qu'on nous a racontées.

Voici les noms des personnes noyées que nous avons pu nous procurer:

ILE DE GRACE. L'épouse de Joseph Lavallée et 1 enfant; l'épouse de Louis Cardin et 3 enfants; l'épouse de Pierre Ethier, 2 enfants et sa belle-sœur; 4 enfants de Paul Péloquin; 2 enfants d'Ignace Lavallée; 1 enfant de Patrice Lavallée; (Sa femme a été recueillie expirante); 1 enfant de Paul Cardin.

Une autre femme du nom de Lavallée a été recueillie à demi morte sur une épave tenant deux enfants dans ses bras.

Sauf 3, toutes les maisons qui se trouvaient sur cette île ont été balayées par le vent et les flots, et la plus grande partie des animaux, grains etc etc sont perdus.

IGNACE BERGERON, Pierre St. Martin, François St. Martin, Pierre Bergeron et Pierre Plante ont perdu leur maisons, granges, granges, animaux etc etc. On suppose que Pierre Plante s'est noyé. On ne l'a pas revu.

ILE MADAME. Les nommés Bruno Ethier, Bélonie Cournoyer, Joseph Cardin et Athanasie Cardin ont perdu leurs maisons, granges, animaux, grains etc. Bruno Ethier avait dans sa grange 1000 minots d'avoine.

Les autres habitants de ces îles ont plus ou moins souffert; nous n'avons pas encore de détails précis.

CHENAL DU MOINE. On compte 17 maisons, granges etc etc qui ont été balayées par la tempête.

Un grand nombre d'animaux et une grande quantité de grains et d'effets sont aussi perdus, mais heureusement personne ne s'est noyé. Les habitants ont abandonné les maisons au commencement de la tempête et ils ont gagné les bois en canot.

ILE DU PAYS. On rapporte que 17 bâtiments tant maisons que granges etc sont perdus, mais nous n'avons pu savoir positivement si ce nombre était correct.

Deux chalands remplis de monde ont été entraînés par le vent jusqu'au lac. Il n'y avait pas de provisions à bord mais on n'a pas lieu de craindre qu'ils aient fait naufrage. Entre Berthier et Maskinonge on a lieu de craindre qu'il y ait eu du dégat; au Village de Berthier on ne mentionne que 2 ou 3 bâtisses emportées. On peut juger de l'émotion que tout cela a causé dans notre petite ville.

Disons à l'honneur de nos concitoyens qu'ils ont réalisé de zèle pour venir au secours des malheureux. Depuis le Maire jusqu'au plus pauvre électricien, tous

qui a pris l'initiative dans cette œuvre si pleine d'humanité et à la fois de patriotisme !

Maintenant, il nous reste à faire un appel peu éloquent, mais bien sincère à tous nos compatriotes de ce District.

Qui donne aux malheureux prête à Dieu ! Si nous ne voulons pas que la plus grande partie de notre paroisse se dépeuple, que nos pauvres habitants vendent leurs terres et émigrent aux États-Unis, venons leur en aide.

Nous terminons ici ces remarques. Sans doute que dans ce rapport il doit y avoir des omissions. Il y a des personnes dont les noms auraient dû être mentionnés comme ayant rendu d'importants services dans l'occasion, mais nous n'avons pu en mentionner un seul.

La bourrasque à la campagne.

Les effets de la bourrasque ont été désastreux à la campagne. A Sherrington, comté de Napierville, la moitié du toit de l'église a été emportée.

Le vent a renversé l'un des clochers de l'église St. Thérèse, lequel est tombé sur le toit, qu'il a défoncé.

On nous a dit que le toit de l'église de St. Athanase était enlevé; mais nous n'avons pu nous procurer de renseignements directs.

L'église de St. Scholastique a eu une partie de son toit enlevé. On a craint pendant un instant que le clocher fut renversé mais fort heureusement qu'il est appuyé sur une charpente solide, et il n'en a rien été.

Une pièce de bois de pas moins de 30 pieds de longueur a été renversée du comble, et lancée dans l'espace avec une rapidité incroyable.

Pendant près de cinq minutes, on ne voyait que planches et bardeaux au-dessus de l'église. Plusieurs hangars ont été renversés.

Une bâtisse en brique, appartenant à M. Fortier, N. P. a eu ses murs renforcés de plusieurs poutres.

On rapporte que dans la paroisse, pas moins de trente granges ont été endommagées, quelques unes même sont complètement rasées.

Un grand nombre de granges et autres bâtisses ont été rasées dans les localités voisines. Le clocher de l'église Zion, Toronto, a été enlevé.

Le clocher de l'église catholique de Cornwall a été emporté. A St. Martin, le pont de M. Delisle et Vinet, connu sous le nom de Pont de la Barre à Plouffe, a perdu sa couverture sur une longueur de 100 pieds.

Dans la plupart des campagnes, il y a des granges ou des maisons renversées. A la Pointe-aux-Trembles, on compte pas moins de six granges complètement brisées et plusieurs autres endommagées.

mais bientôt la chaîne se brisa et elle partit avec une rapidité étonnante. Elle n'a pu probablement s'arrêter que dans les files de Berthier.

On lit dans le Courrier de St. Hyacinthe: "Depuis mercredi, le vent souffle avec une violence extraordinaire. On fait mention de plusieurs dégâts arrivés dans la journée et la nuit de mercredi.

Les journaux du Haut-Canada sont aussi remplis du récit d'accidents. A Toronto, le vent a aussi fait des ravages, mercredi dernier. Il a renversé le clocher de l'église Zion qui s'est effaissé sur une maison voisine dont elle a brisé le toit.

Assassinat de Lincoln, Seward et de son fils.

Les populations de l'Amérique du Nord ont été mis en émoi ce matin par la nouvelle d'un triple assassinat dont le président Lincoln, M. Seward et son fils ont été les victimes.

Le président est mort à 7h. 22 minutes ce matin. Quel que soit le motif de l'assassinat, la cause politique qu'a voulu servir l'assassin, ce crime est épouvantable. On ne connaît pas encore le nom du misérable. Un journal a mentionné le capt. Wilkes, mais cette rumeur nous paraît dénuée de sens.

P. S.—D'après la dépêche de 11 heures, le triple assassinat aurait été commis par deux individus. L'un d'eux se nommerait J. Wilkes Booth; le signalement de l'autre est complet, mais on ignore son nom.

L'EMPEREUR NAPOLEON DANGEREUSEMENT MALADE.

On peut voir par nos dépêches de ce matin que Napoléon III. est dangereusement malade.

Appel à la charité des citoyens de Montréal.

Les nouvelles des désastres causés par l'inondation extraordinaire des paroisses d'en bas, causent à Montréal une douleur profonde. Chacun se représente ces pauvres familles entièrement ruinées, privées d'abri, de pain et jetés nus sur le grand chemin, et en songeant qu'à ces infortunes déjà si profondes, il faut ajouter les hécatombes que le récit mentionne, plus d'un cœur fort a peine à retenir ses larmes.

Ainsi ne doutons-nous pas que la bonne population de Montréal sent batte son cœur du désir de montrer aux malheureux victimes de l'inondation, toutes les sympathies qu'elles méritent.

Dans sa générosité proverbiale, Montréal ne négligera donc rien pour leur porter secours, et prendra tous les moyens de régulariser ses efforts afin de leur donner plus d'efficacité.

Nous n'avons aucun doute que si une assemblée a lieu, nos meilleurs citoyens s'y porteront en foule et donneront généreusement aux victimes.

Qui donne aux pauvres prête à Dieu. Dieu nous rendra au centuple ce que nous leur aurons donné. Donnons donc!

Nouvelle de l'inondation.

On nous donne de nouveaux détails sur l'inondation, qui augmentent encore l'épouvantable tableau des désastres dont nous avons emprunté le récit à la Gazette de Soré.

Le rév. M. Plinguet arrivé de l'île du Pads ce matin a apporté la triste nouvelle que 17 personnes ont péri dans cette paroisse, et dans l'île de Grâce et l'île aux Ours on a à déplorer la mort de 25 personnes. Il en est peut-être péri un plus grand nombre; on est pas encore sûr d'avoir constaté toute l'étendue des hécatombes.

Toutes les maisons, granges, etc., jusqu'au chemin de fer de St. Cuthbert depuis la commune de Maskinongé, sur une longueur et une profondeur environ cinq lieues, ont été renversées, emportées et détruites.

Il va sans dire que les pertes matérielles sont immenses et presque irréparables, à moins que chacun montre la générosité que les circonstances commandent.

MM. Cartier et Galt à Halifax.

Les journaux ministériels du matin contiennent une longue dépêche, rendant compte de la réception de MM. Cartier et Galt à Halifax. Bien triste pourtant est la gloire des hommes détestés dans leur pays et fêtés à l'étranger!

Nouveau journal.

Au moment de mettre sous presse, nous trouvons sur notre table le premier numéro du Journal de Lévis, publié à Lévis par notre jeune poète canadien, Louis Honoré Fréchette. Nous souhaiions à notre nouveau confrère l'encouragement auquel lui donne droit son caractère de journal indépendant et le talent bien connu de son rédacteur.

—Le juge Smith a obtenu un congé de huit mois.

"Trois-Rivières, 13 avril 1865. "La glace a descendu toute la journée sur tout le sud-ouest. M. Di, poussé par un fort vent du sud-ouest. Dans la ville, du côté ouest, plusieurs maisons ont été renversées. Houroulement que les propriétaires et les locataires en étaient partis depuis quelques jours. Le télégraphe n'a pas encore été remis en opération. Je pense que toute la glace est maintenant passée. La ville est toute en détresse, sans dessus dessous. La glace a renversé un grand nombre de maisons de chaque côté du fleuve.

"Pendant la tempête de vent, un respectable habitant de notre banlieue, avec deux de ses fils, essaya de se rendre à ses bâtiments pour voir à ses animaux. Ils étaient dans un petit chaland qui chavira et tous trois furent précipités à l'eau. Le père et le plus jeune des fils se noyèrent. L'autre est parvenu à se sauver avec grande peine. Ce n'est probablement pas le seul accident à enregistrer."

—L'Hon. J. A. McDonald, qui est parfaitement rétabli, doit laisser cette ville, lundi pour New-York, où il doit rencontrer l'Hon. M. Brown et ils feront route pour l'Angle terre, à bord du China qui part mercredi.

—Le Journal de St. Hyacinthe nous apprend que les employés du "South Eastern Mining Company," furieux d'avoir été condamnés à payer la taxe des écoles catholiques, ont renvoyé tous leurs ouvriers appartenant à cette dernière dénomination religieuse.

—L'Étoile, capt. Malhot, est arrivé au canal. Plusieurs goélettes sont mouillées dans les bassins vis-à-vis la douane, et trois bateaux chargés de planches, sont au quai de l'île. Un fort vent du nord-est souffle en ce moment et plusieurs vaisseaux montent le fleuve à pleine voile.

—Le quai de la compagnie du Richelieu, a été rudement éprouvé par la débâcle; le pontage est presque tout arraché. Nul doute que lorsque les autres quai seront à découvert on pourra constater des dommages considérables. Le mur de revêtement du port a aussi souffert. En plusieurs endroits, il s'est ouvert de plusieurs poutres et penche considérablement. Les dalles de la chaussée sont disjointes de plusieurs poutres à différents endroits, et nul doute qu'il en faudra refaire certaines parties.

Montréal, 15 avril 1865,

M. le Rédacteur, Depuis que les journaux ont annoncé qu'une compagnie s'était formée pour délivrer les Raiders, on voit tous les jeunes gens porter la plume. On dit aussi qu'une autre compagnie s'est formée pour délivrer Montréal d'un fléau qui pèse sur cette bonne ville (je n'ai pas besoin de vous dire que c'est la Minerve) depuis 37 ans.

Voici l'explication du mystère: 1. La plume verte et la plume bleue signifient qu'on auro sans être engagé. 2. La plume grise et brune, un engagement. 3. La plume grise et brune tachetée de noir signifie qu'on a été engagé et qu'on est dégagé. Un qui est obligé de porter la plume grise tachée de noir.

—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort du secrétaire d'état Seward. On écrit de l'île Dupas, 13 avril 1865: "Hier l'eau était montée de six pouces plus que la veille. On ne peut avoir d'idée du spectacle que présentait cette inondation: il y a 67 ans que l'eau n'était montée si haut. Vers 2 heures hier P. M. il s'est élevé un vent furieux qui a duré jusqu'à la nuit, dont la plus grande violence a duré pendant 3 à 4 heures. Le vent était si fort que dans ma maison en pierre et bien solide, on sentait continuellement le plancher trembler sous nos pieds. La violence des vagues, même hors du lit ordinaire de la rivière était effrayant; elles battaient avec une telle force contre tout ce qui leur faisait obstacle, qu'elles rejettaient au-dessus des bâtisses; c'était comme une très-forte poudre en hiver, au dessus de toute cette vaste étendue d'eau.

J'apprends en ce moment, 8 h. a. m. que trois maisons sont tombées dans l'île Dupas, emportées par le vent et les vagues, avec tout ce qu'elles contenaient. Dix-sept personnes ont péri: La femme d'Olivier Berard et ses 4 enfants. La veuve Cuthbert Brisset et ses enfants. Elizabeth Gravelle femme de Gilbert Brisset, et son enfant.

Joseph Boucher et sa femme, et la femme d'un autre Joseph Boucher. Outre ces victimes deux autres personnes, la femme de L. Desy et sa fille, au moment où leur maison était enlevée, ont pu monter et se cramponner sur la couverture que le vent chassait sur l'eau; elles ont été retrouvées ce matin respirant encore; on espère de les sauver."

—Il est reumeur que M. Johnson a été nommé juge en remplacement de M. McCord, qui aurait obtenu la permission de se retirer. M. Johnson présiderait les cours du district de Bedford.

—Il paraît qu'un manufacturier de quarts de cette ville a forgé le nom de quelques-uns de nos principaux marchands au montant de \$12,000.— la plus grande partie des billets forgés se trouve être entre les mains des usiers.

SUICIDE.— On rapporte que M. David Brown, Shérif du District de Bedford, se serait empoisonné dimanche dans un bois près de sa demeure à Dunham Flatts. Le motif de cette fatale détermination serait, dit-on, un sérieux embarras pécuniaire.—Journal de St. Hyacinthe.

Québec, 14 avril. Le pont de glace a commencé à descendre à 2 heures, cet après-midi. Des milliers de spectateurs se pressaient dans toutes les directions pour jouir de cet émouvant spectacle. On a lieu de croire que la Clef, près de la Chaudière, est aussi brisée.

—Le juge Gale est mort ce matin à 5 heures.

TELEGRAPHIE GENERALE

ARRIVÉE DU NEW-YORK.

Sandy Hook, 12.—Le New-York de Southampton le 29 ult., est passé ici. Le S. S. City of Baltimore, de New-York, est arrivé en Angleterre le 29, et le Belgium, de Portland, à la même date.

Le comité des finances des chambres italiennes s'est prononcé en faveur d'un emprunt. L'ambassadeur russe à Rome a donné un banquet à McClellan. On y a proposé une santé au maintien des relations amicales entre la Russie et l'Amérique.

La révolte fait des progrès rapides chez les Malabécans. L'Agincourt, bélière à vapeur a été lancé avec succès.

ARRIVÉE DU MORAVIAN.

Le Moravian, de Liverpool 30, et de Greenacree le 31, est arrivé à Portland à 6-30 p.m. Le télégramme important qui, d'après Lisbonne le 29 mars, a été reçu: Les frégates fédérales Niagara et Sacramento ayant essayé de poursuivre le Stoneval avant l'expiration du temps fixé par les autorités portugaises—24 heures après le départ du Stoneval—ont tira sur elles du fort Belau. Un boulet frappa la poupe du Niagara et tua un matelot. Les deux frégates jetèrent alors l'ancre.

Rien d'important dans le parlement du 29. On a fait des efforts inouïs pour faire cesser la grève des ouvriers des forges. Dans une conférence tenue le 29 entre ces derniers et leurs bourgeois, ceux-ci ont proposé aux ouvriers d'accepter les gages qu'ils leur offraient, et de nommer des arbitres pour décider relativement à la différence entre les prix offerts par les bourgeois et les prix demandés par les ouvriers. Ceux-ci ont refusé, et la grève continue.

FRANCE.— On disait que l'empereur était indisposé. La résignation de M. Bondot, comme ministre de l'Intérieur, ont été confirmées. Il a été remplacé par le marquis de Lavalette. La chambre en est encore à discuter l'adresse. M. Olivier a parlé fortement en faveur de la politique impériale, et son discours donne à penser qu'il se séparera de la gauche. M. Thiers a avancé la liberté politique et la responsabilité ministérielle.

AUTRICHE.— Dans la chambre basse du Reichsrath, plusieurs députés ont attaqué la politique étrangère du gouvernement et plus particulièrement l'alliance prussienne. Quelques orateurs ont conseillé l'établissement de relations amicales avec l'Italie, fondées sur les intérêts matériels réciproques des deux pays.

Le bruit courait que le ministère danois avait résigné. Les chambres allemandes avaient résolu de discuter à la séance du 6, les prétentions d'Augustembourg aux duchés. L'Indox donne à entendre que si le gouvernement de Washington se flatte de pouvoir forcer le Portugal à lui donner une réparation dans l'affaire du Sacramento et du Niagara, parce que cet état est faible, il se trompe, car les grandes puissances vont se trouver obligées de le protéger dans ce qu'il a fait pour l'assertion de ses droits.

COMMERCE. Les effets américains ont subi une hausse marquée, surtout les bons de l'Illinois central, et de l'Érie. Les premiers ont monté de 55 à 61, et les derniers de 32 à 36. Les 5-20 a monté à 58 le 27 mars, mais est descendu à 56.

Le marché au coton, dit le Times, continuera d'être excessivement exposé à des variations, aussi longtemps qu'il sera possible que des envois considérables du coton pris à Savannah soient faits; mais que la paix se fasse ou que la guerre continue, il y a plusieurs raisons de croire que les prix se maintiendront.

D'après des rumeurs la pression parmi les marchands de coton de Liverpool était tellement forte que plusieurs maisons avaient fait entre elles des arrangements financiers. Brenner et Cie., marchands de Londres, ayant des succursales au Brésil et aux Indes Orientales, ont failli. Passif, £100,000.

La baisse des prix de la laine à Londres a eu des effets désastreux. L'un des plus importants exportateurs de cet article a failli pour environ £100,000.

Le 29, le marché monétaire de Londres était plus ferme, parce qu'on s'attendait à ce que la banque réduirait le taux de son escompte.

Les nouvelles apportées par le City of Baltimore et le Belgian le 29 ont produit un bon effet sur les marchés de Liverpool et de Londres. On a cru davantage que la guerre tirait à sa fin.

City Point, Virginie, 12.—A M. Stanton, sec. de la guerre.— Lynchburg s'est rendu hier au lieutenant Griffin. Le gén. Grant a fait desuite occuper la ville par la cavalerie de McKenzie qui a reçu ordre de protéger la propriété publique. (Signé) C. A. Dana, Assist. Sec. de la Guerre.

DÉPÊCHES DE MINUIT. Le 27 mars, dans la chambre des communes, Lord Elcho fit allusion aux débats des chambres canadiennes, où l'on avait nié, dit-il, qu'il fut vrai que la somme de £50,000 serait tout ce qui serait voté pour les défenses du Canada cette année, et il ajouta qu'il ramènerait cette question sur le tapis à la séance du 14 courant.

ÉTATS-UNIS.

New-York, 12.—Le Mao Castle nous apporte les dates de la Havane du 8, ainsi que celle de VeraCruz du 1er et de Mexico du 28; qui nous annoncent l'exécution de Nicolas Romero. Le Major Higgins Alvarez, les lieut. Regas et Perese, de l'armée libérale, ont été faits prisonniers.

La dette française sera payée avec l'intérêt de 6 pour cent. Le 18 il y avait eu une insurrection, mais elle avait été étouffée, et le 21 cinq des insurrectionnistes furent exécutés. New-Yo k, 12.—On mande de Washington au Post, que des avis de Goldsboro en date du 10, annoncent positivement que Johnston était à 15 milles de cette place. Washington, 12.—Le port de Key West, dans la Floride, qui se trouvait compris dans la liste des ports fermés par la dernière proclamation du Président, vient d'être déclaré ouvert au commerce par une nouvelle proclamation. New-York, 12h. 5m. p.m.—Or fermé à 4 1/2.

DÉPÊCHES DE ONZE HEURES.

Nouvelle-Orléans, 6.—De Mobile le 4, on mande que les communications par eau entre cette place et le Fort espagnol, ont été coupées et qu'une batterie est dirigée en amont du fort.

On mande du Newbern au Herald le 8, que Sherman était prêt à marcher contre Johnston. On disait que Lee était arrivé à Richmond lundi soir et s'était rendu tranquillement à sa résidence.

Sherman a annoncé à ses généraux qu'ils pouvaient se préparer à fournir des marches forcées. On mande de City Point au Times, que Lee a exprimé le désir de partir pour l'Europe avec sa famille.

DÉPÊCHES DE MIDI. On mande de City Point au Times que Lee est grandement affecté de sa délaite. Davis l'a planté là et s'est sauvé.

New-York, 13.—L'Edinburgh, de Liverpool le 29 est arrivé. Nouvelle sans importance. Cincinnati, 13.—Le général Palmer est à Eminence, Kentucky, pour recevoir la soumission de toutes les forces confédérées de l'état. Ceux qui ne se rendront pas, seront considérés hors la loi, et ils seront traqués.

Washington, 13.—Malgré que M. Seward soit très souffrant, il a pu dicter ses dépêches aux ambassadeurs américains. Il maintient que la rébellion est éteinte et il exprime l'espoir que les ports étrangers seront fermés aux vaisseaux pirates.

On disait qu'à l'ambassade française à Washington on avait appris que l'Empereur Napoléon était dangereusement malade. DÉPÊCHES DE MINUIT. Vu les récentes victoires, on va cesser de recruter dans le nord; on va diminuer autant que possible les dépenses dans les divers départements.

L'armée du Nord trouve qu'on a agi avec trop de libéralité envers l'armée de Lee. Elle aurait voulu voir défilé devant elle les vaincus, mais les autorités n'ont pas voulu humilier ainsi le général rebelle.

Moseby dit qu'il s'occupe fort peu de la capitulation de Lee; qu'il se battra jusqu'à ce qu'il ne lui reste plus un seul homme.

ASSASSINAT DE LINCOLN ET SEWARD PÈRE ET FILS

Washington, 14.—M. et Madame Lincoln, accompagnés de quelques amis, étaient allés au théâtre de Ford entendre la pièce populaire intitulée "American Cousin." Les journaux du jour avaient annoncé que M. Seward s'y trouverait aussi, mais le général partit pour New-Jersey par le convoi du soir. Le théâtre était encombré.

Au troisième acte, on entendit une détonation et immédiatement après on vit un homme armé d'un énorme poignard se jeter en avant de la loge du président et crier ces mots latins: sic semper tyranni—(ainsi meurent les tyrans). L'assassin sauta ensuite de la seconde galerie où il se trouvait dans le parterre, et au milieu de la confusion générale, disparut par l'une des portes situées à l'arrière du théâtre. Une fois dans la rue, il sauta sur un cheyal selé qui l'attendait et disparut.

Les cris du Madame Lincoln apprirent à l'auditoire que le Président avait été tiré. La foule se rua dans la direction de la scène et plusieurs voix crièrent: Pendez l'assassin, pendez l'assassin! Pendant quelques minutes le théâtre offrit un spectacle de confusion et d'excitation inouïe; tout le monde voulait arriver à la loge du président, et pour lui faciliter la respiration, on fut obligé de faire rouler la foule, aride de voir et de se rendre compte de ce qui venait d'arriver.

Un premier examen fit constater que la balle était entrée en arrière de la tempe. La cervelle sortait par la blessure. On le transporta sans connaissance dans une maison en face du théâtre, et on envoya chercher le chirurgien-général de l'armée ainsi que plusieurs autres chirurgiens.

Une garde fut placée à la porte de la maison. Une foule immense ne cessa d'y stationner, anxieuse de connaître la condition du Président, et ne voulant pas croire que la blessure fut mortelle, — bien qu'on lui eût annoncé comme un fait certain.

A minuit, le président était en syncope, et respirait avec beaucoup de difficulté; le sang sortait en abondance de sa blessure à l'arrière de la tête. Malgré tous les efforts de ses médecins, il devint évident qu'il n'y avait aucune chance de le sauver. Il est impossible de rendre la scène que eut lieu lorsque la famille du président apprît cette nouvelle.

A minuit, les membres du cabinet, ainsi que MM. Sumner, Belfay et Farnsworth, le juge Curtis, le gouverneur Ogelsby, le général Meigs, le colonel Hay, quelques amis intimes du président se trouvaient à son chevet avec le chirurgien-général Barns et ses aides.

Il était huit heures et quart lorsque Monsieur et Madame Lincoln partirent pour le théâtre. L'orateur Colfax se trouvait à la maison blanche lors de leur départ, et le président lui dit qu'il allait au théâtre bien que Madame Lincoln se fût sentie indisposée toute la journée, parce que le peuple se trouverait désappointé de ne pas y voir le gén. Grant, qui était parti pour le nord. Il paraissait éprouver une certaine répugnance à sortir ce soir là; et il demanda à M. Colfax de l'accompagner, mais celui-ci lui répondit qu'il lui était impossible de le faire, et après lui avoir dit "au revoir" il sortit avec M. Austman du Massachusetts.

Washington, 15.—1.30 a.m.—Au Major-général Dix. A peu près à la même heure que le président était assassiné un autre assassin, le même peut-être, pénétrait dans les appartements de M. Seward, malade au lit, disant qu'il apportait des remèdes pour le secrétaire d'état, et le frappait de deux ou trois coups de couteau à la gorge et de deux à la figure. On espère que les blessures ne sont pas mortelles, mais moi je ne le crois pas.

La garde malade appela le fils de M. Seward qui était dans un appartement voisin, au secours de son père. Il accourut en toute hâte, et rencontra l'assassin qui sortait de l'appartement et qui lui porta deux ou trois coups de poignard. Il est fort douloureux que M. Frederick Seward survive, et il est tout probable que le président mourra de sa blessure. Les deux messieurs Seward sont sans connaissance. (Signé) E. M. STANTON, Sec. de la guerre.

poir de le sauver. Le vice-président est allé le voir, mais à part les membres du cabinet et sa famille, on ne laisse personne arriver jusqu'à lui. La foule stationne toujours vis-à-vis la maison où il est. La loge du Président était maculée de sang et sur le parquet on trouva un pistolet à un coup dont le canon était déchargé.

BULLETIN FINANCIER.

Revisé et corrigé par J. E. Roach, Courtier. 15 avril.—L'or est fermé jeudi soir à 146 1/8. Vu la mort du président Lincoln à N. Y. et nous sommes sans rapport ce matin. Greenbacks et change achetés 85 à 36; vendeurs 82 1/2 à 33 d'escompte. Les courtiers ne se soucient pas d'acheter. Argent—acheteurs 4 à 4 1/4 d'escompte; vendeurs 3 1/2 à 3 3/4 d'escompte.

DÉPÊCHE DE 11 HEURES.

Département de la guerre, Washington, 15 —4 10 a.m.—Au major-général Dix—L'état du secrétaire Seward ont toujours le même. Le crâne de Frederick Seward, le fils, est fracturé à deux places, et il a en outre une profonde blessure à la tête.

La plus grande partie des blessures de son père ne sont pas dangereuses. On a acquis la certitude que le triple assassinat a été commis par deux assassins, dont l'un, celui qui a tué le président — est J. Wilkes Booth; on a le signalement complet de son complice, dont le nom n'est pas encore connu. Il est presque impossible qu'il échappe. Une lettre trouvée dans la maille de Booth a révélé que l'assassin devait se commettre avant le 4 de mars, mais qu'il fut ajourné parce que son compagnon voulait attendre le résultat du siège de Richmond.

Hier vers 6 heures, les deux assassins étaient à une table de louage où ils laissent leurs chevaux qu'ils vinrent chercher à 10 heures le même soir. Tout indiquait qu'ils cherchaient depuis quelques jours une occasion de faire le coup, mais que pour une raison ou une autre ils leur fallut l'ajourner à hier soir. Il est évident que l'un d'eux s'est sauvé à Baltimore. On ne sait pas quelle direction a pris son complice. (igné) E. M. STANTON.

PLUS TARD.—Une dépêche spéciale de Washington mande que M. Frederick Seward est mort, et que son père n'a plus que le souffle.

ARRIVÉE DE L'EUROPA.

Halifax, 14.—L'Europa, parti de Liverpool, le 1er avril, est arrivé ce matin. Le ministre américain a demandé une réparation au Portugal pour avoir tiré sur le Niagara. Il exige que le pavillon américain soit salué par le canon du fort qui a tiré sur le Niagara, et que le gouverneur du fort soit destitué.

Les commandants des vaisseaux américains viennent avoir eu l'intention de poursuivre la canonnière rebelle lorsque le fort a tiré sur eux. La reddition de Montevideo à Flores, et son occupation par les Brésiliens, est confirmée. Dans les chambres françaises l'amendement en faveur de la liberté de la presse a été rejeté par une grande majorité.

Napoléon devait quitter Paris de bonne heure en mai, pour aller habiter à la campagne jusqu'au mois de novembre, ses médecins lui ayant conseillé le grand air.

DÉPÊCHES D'UNE HEURE.

New-York, 15 avril.— Toutes les affaires sont suspendues. La bourse est fermée. La dépêche du Herald dit que le président Lincoln avait révoqué hier les saufs-conduits accordés à Hunter, Litcher et autres chefs rebelles, pour les laisser entrer à Richmond. Le président désirait qu'il y eut une conférence, mais il ne voulait pas qu'elle fut contrôlée par ces hommes.

New-York, 15.—9 h. a. m.— Toutes les tentatives sont épuisées d'un profond regret à cause des événements horribles qui ont eu lieu à Washington la nuit dernière et la douleur de tous les honnêtes gens se manifeste partout, à la pensée du sort malheureux du président. Aucun drapeau ne fut hissé ce matin, et à la nouvelle de la mort du président ils furent tous mis à demi-mât.

Le peuple est réellement frappé de stupeur et la plus grande rage prévaut indubitablement contre les rebelles et ceux qui sympathisent avec eux. Buffalo 15, 10 a. m.—La ville est drapée de pavillons de deuil, tous à demi-mât et enveloppés de crêpe.

Toutes les maisons de la rue Main sont couvertes d'étouffes noires et les affaires sont suspendues. Hamilton, 13.—Wm. Powis, secrétaire de la chambre de commerce, s'est suicidé, en se pendant dans sa chambre à coucher. Les soucis des affaires lui avaient dérangé le cerveau.

PRIX COURANTS EN DÉTAIL DU MARCHÉ BONSECOUR

Montréal, 15 avril. Revisés avec soin pour L'UNION NATIONALE. Par M. F. BENOIT, Assistant Clerc du Marché.

Table with 4 columns: Item, Price, and other details. Includes items like Flour, Farin, Blé, Pois, Orge, Avoine, Sarrasin, Graine de Lin, Graine de mil, Dinde, Oies, Canards, etc.

MARCHÉ A FOIN.

Table with 2 columns: Item and Price. Includes items like Foin, Paille.

Dissolution de société

Avis est par les présentes donné, que la Société existant sous le nom et raison de Girard et Guenet est dissoute de consentement mutuel depuis le 1er Février dernier, et que le premier associé M. H. Girard est seul autorisé à régler les affaires, de collecter et acquitter les comptes de la dite société.

H. GIRARD, FRANÇOIS GUENET. Toutes personnes entendées en fera la dite société sont priées de venir régler leurs comptes le plus tôt possible.

Congres de Drap et de Feutre PARDESSUS EN DRAP CONGRES EN KID \$1.25 à \$2.

SOULIERS EN CHEVREUIL DE LORETTE. CLAQUES EN CAOUTCHOUC SOULIERS D'ENFANTS.

EXPRESS DE VILLE DE C. A. DUMAINE

L'honneur d'annoncer au public en général, que j'ouvrirai au 1er d'avril prochain un bureau au coin de la Place Jacques-Cartier et de la rue Notre Dame, et que à mo chargerai du transport de marchandises, etc., des magasins dans toutes les localités de la ville ou de la campagne, soit par petit paquet ou à la job, à des prix très réduits.

Les personnes qui déménagent feront bien de venir me voir, car j'ai des VOITURES A NOUVEAUX RESSORTS ET COUVERTES. J'entreprends aussi le transport de pianos et autres articles fragiles, aux prix les plus modérés. Ayant à mon service des hommes capables, je puis assurer l'efficacité du service. Bagage transporté des chemins de fer et vapeurs.

NOUVELLE MAISON. SANCER & FRERE, Rue St. Paul et St. Gabriel.

Les sousignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Bonneteries et d'Alcoilleries au No. 145, Rue St. Paul, à la No. 7, Rue St. Gabriel. Ils auront toujours en main un assortiment complet et bien assorti de Bonneteries et Quincaileries et de toutes sortes d'Articles pour Entrepreneurs, Menuisiers, Charpentiers, etc. Poëles de toutes sortes, entr'autres le "Victor", le "Queen's Choice", et le "Pearl". Peintures de toutes couleurs, Huiles, Vernis à meubles et à voitures, Théobenthine, ainsi que Vitres de toutes grandeurs et coupées à ordre.

MAISON JACQUES-CARTIER A L'ENSEIGNE DU PAVILLON FRANCAIS 68 RUE NOTRE-DAME

MM. DUPUIS et LABELLE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ouvriront le 1er avril courant, leur Magasin de Marchandises Sèches à l'adresse ci-dessus et qu'ils ont fait l'acquisition d'un des meilleurs Assortiments de Marchandises de Gout et d'Etape, qu'ils vendront à très bas prix.

Les Marchandises seront marquées en chiffres et il ne sera fait qu'un seul prix.

Les Messieurs du Clergé Trouveront toujours à leur établissement un bon Assortiment de Merisins doubles et simples, Bay, Russell Oord, etc., aux conditions les plus libérales.

Les sousignés auront aussi constamment à leur service un tailleur et une modiste expérimentés, qui exécuteront toute commande qu'on voudra bien leur confier.

N'oubliez pas de faire une visite à la Maison Jacques-Cartier, No. 68, rue Notre-Dame, au Pavillon Français.

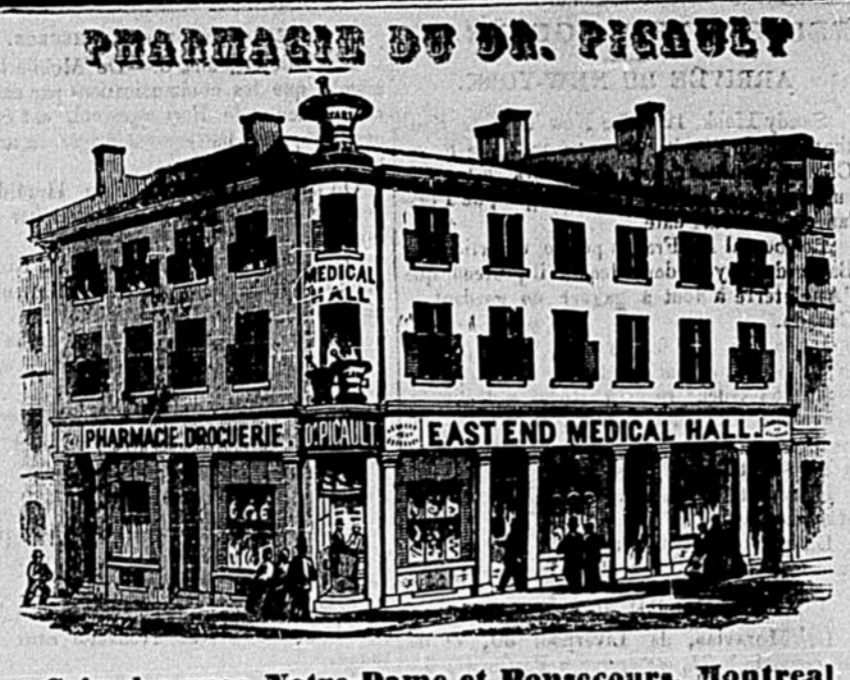
PERDUE Le 25 janvier courant, depuis le marché Ste. Anne, allant à la Côte St. Paul par le canal, une robe de Loup-Cerrier gris. La personne qui la rapportera au bureau de l'Union Nationale sera généreusement récompensée.

MENAGEZ VOTRE VUE. Les lunettes à verres de couleur patentées—Un préservatif certain contre les maux d'yeux causés par la neige et le meilleur remède connu pour la faiblesse de la vue; recommandé par les premiers médecins de l'Europe.

Toutes sortes de Lunettes, Lorgnons etc., en grande variété. Attention particulière portée à la pose des verres et ouvrage garanti.

HOUBLON ANGLAIS Dernièrement reçu ET A VENDRE 10 Sacs Houblon de Kent, Recolte de 1864 60 Balles beau Houblon de l'Est, Recolte 1864

Chs. D. Proctor, 37 mars.



PHARMACIE DR. PICAULT. On trouvera à la Pharmacie ci-dessus, toutes espèces de remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilette, Médicines françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médicines à Patentes, annoncées dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (gratis) le docteur sur le choix et l'administration du remède.

FOULE ET SOLITUDE MEMOIRES D'UN VIEUX GARÇON

RECEUILS ET COMMENTÉS PAR ALPH. CYNOSURIDIS. UN VOL. IN-18 BROCHÉ..... 15 SOUS

Expédié par la malle..... 15 cents A vendre chez CHS. PAYETTE, 142, Rue St. Paul.

A VENDRE 3000 LOTS A BATIR. 5 c. a 25 c. par pied en superficie

CONSTITUT ET LONGS TERMES DE PAIEMENT A 5 Cts. du pied, un lot de 40 x 100 pieds ne fait que \$50 à constituit.

Sur le nombre ci-dessus de lots de terre, chacun pourra acheter à son choix, car ces lots sont très avantageusement situés, soit pour le commerce, soit pour y résider.

Les lots de ville ont leur front sur des rues très larges, telles que: l'Avenue Colborne, les rues Ontario, Sherbrooke, Ste Catherine, Ste. Marie, Mignonne, Parthenais, et autres; et sur le "Bord de l'Eau," près de la Traversée de Longueuil.

Quelques lots de choix, près du couvent du Bon Pasteur, sur les Rues St. Laurent, Sherbrooke, St. Dominique, George Hypolite et Cadieux, et dans le Village St. Jean-Baptiste.

Une place de commerce de 70 x 86 pieds, coin des rues COMMUNE et du PORT près de l'Assurance Royale.

A LOUER. Une MAISON DOUBLE de 1ère classe, à deux étages rue Cadieux. Deux jolis LOGEMENTS au Quarré Papineau. \$30 Deux do de Hochelaga, près la barrière. \$25 Deux TERRES à Hochelaga et une au haut de la rue Parthenais.

ET A LOUER OU VENDRE, Quelques lopins de bonne terre à jardiner. A VENDRE, Cette magnifique maison à trois étages, maintenant occupée par le sousigné.

Cette maison est la mieux finie de Montréal. Tout le confort possible s'y trouve: l'eau, le gaz, un calorifère à vapeur patenté de "Gold"; les plus belles décorations et tapisseries. La rue Cadieux où elle est située, est toute complantée d'arbres forestiers.

Plusieurs autres maisons en dedans et hors des limites de la cité. S'adresser à H. LIONAIS, 17 Rue St. Gabriel ou 27 Rue Cadieux.

SIMPSON et BETHUNE AGENTS D'ASSURANCE Contre le Feu, pour la Vie et la Marine.

ASSURANCE CONTRE LE FEU Sur les Bâtisses, Marchandises, Meubles de Ménage et Fabriques aux conditions les plus libérales.

ASSURANCE SUR LA VIE Accordée avec ou sans participation aux profits pour toute la vie ou une période moins longue, avec tous les avantages offerts par les autres agences et à des TAUX BEAUCOUP PLUS BAS.

ASSURANCE MARITIME Sur les CARGAISONS et FRET allant ou venant des Ports Anglais ou Etrangers, par polices ouvertes ou spéciales, aux taux courants.

RISQUES SUR LES LACS, RIVIERES ET CANAUX Prix durant la saison de la Navigation sur la Côte et Carriagion des Vapeurs, Bateaux à Voile et Barques, aux mêmes prix les plus bas.

Les Exportateurs désirant assurer leurs Embarcations pour la Saison prochaine, feront bien de nous faire une visite avant d'aller ailleurs.

A Vendre ou à Louer. Une magnifique Résidence avec Jardin d'hiver et dépendances situées rue Dorocher. Elle sera à louer si elle n'est pas vendue cette semaine.

Graines! Graines! Graines! Ces graines qui sont garanties fraîches et viennent d'être reçues de France et des Etats-Unis, consistent de Graines de fleurs 200 variétés.

A VENDRE. Une maison en bois à deux étages et deux cotés formant quatre logements, et située sur la rue St. Dominique, dans le quartier St. Louis, entre les rues Mignonne et Sherbrooke, Nos. 204, 206, 208 et 210.

POELES! POELES! POELES! DEPOT CANADIEN DE POELES 75, GRANDE RUE ST. JACQUES

Poëles de Cuisine Steward Morning & Evening Star Charter Oak Empire State Nuggett Queen City Sunbeam, etc., etc.

POELES POUR CHAUFFAGE Northern Light, 5 grandeurs Albanian Mammoth Cupid Gylinder Nubian Etc., Etc.

J. G. BEARD ET CIE 75, Grande Rue St. Jacques

Charbon! Charbon! Charbon! Lehigh Laekawana Pittston Seranton Anthracite Gallois Newcastle pour Grilles Sydney Ecosais

A Vapour Pour Forgerons Coke Anglais Etc., Etc. J. G. BEARD ET CIE, Co. des rues McGill et Wellington.

P. S.—Les commandes laissent au magasin de Poëles, 75 Grande rue St. Jacques, seront promptement exécutées.

HEMLBOLD

EXTRAIT FLUIDE DE BUCHU DE HELMBOLD. COMPOSE FORTEMENT CONCENTRE REMEDE SPECIFIQUE

La non-tention ou incontinence d'Urine, Irritation, Inflammation ou Ulcération de la Vessie et des Rognons, Maladie de la Glande Prostate, la Gravelle, Sédiment Calcaire dans la Vessie,

Toutes les Maladies ou Affections de la Vessie et l'Hydropisie chez l'Homme, la Femme et les Enfants.

EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD. Pour la Faiblesse causée par la Dissipation, accompagnée des Symptômes suivants:

Partie de la Mémoire, Respiration Difficile, Faiblesse des Nefs, Tremblement, Horreur de la Maladie, Affaiblissement de la Vue, Manque de Sommeil, Douleur dans les Dors, Lassitude Générale du Système Nerveux, Chaleur des Mains, Rougeur du Corps, Sècheresse de la Peau, BOUTONS SUR LE VISAGE, FIGURE FALE.

Ces symptômes, quand on n'y fait pas attention et ne les traite pas avec cette médecine qui les fait disparaître invariablement, sont généralement suivis de la Stupidité et de l'Épilepsie, dont un patient peu mourir. Qui peut dire qu'il ne sont pas souvent suivis de ces affreuses maladies: La Folie et la Consumption.

Plusieurs ont n'ont pas les causes de leurs souffrances. Les registres des Asiles de fous et les nombreuses mortalités par la Consumption, témoignent fortement de la vérité de cette assertion. Aussitôt que la constitution est affectée par la faiblesse organique, elle requiert l'aide de la médecine pour donner de la force et de la vigueur au système de ce fait invariablement L'EXTRAIT DE BUCHU DE HELMBOLD

Est sans danger, et agréable au goût et l'odorat et est plus fortifiant qu'aucune autre préparation de FER OU DE COBRE.

A ceux qui souffrent d'une CONSTITUTION DELIBRÉE ET DELICATE: Quelqu'en soit la cause, soit chez L'HOMME OU LA FEMME, IL DONNERA UN BON APPETIT, DONNERA UNE CONCEPTION CLAIRE ET ENERGIQUE et permettra de BIEN DORMIR.

Un essai convaincra les plus SCEPTIQUES. COMPOSE

Fortement concentré de Helmbold, Extrait Fluide de Salsepareille

Pour purifier le sang et faire disparaître toutes les maladies causées par les excès et les imprudences de la vie, maladies constitutionnelles chroniques causées par l'état impur du sang et le sang est le remède reconnu efficace et infaillible pour la guérison des scrofules, les éruptions du cuir chevelu, le catarrhe, douleurs des oreilles, de la gorge et des jambes, pustules, boutons sur la figure, dartres, érysiplé, et toutes les éruptions de la peau.

Et il embellit le Teint, BEAUCOUP de maladies les plus affreuses qui affligent l'espèce humaine sont causées par l'impureté accumulée dans le sang. De toutes les découvertes qui ont été faites pour le purifier, aucun n'a égalé les effets de L'EXTRAIT COMPOSE

SALSEPAREILLE DE HELMBOLD Il purifie et renouvelle le sang, donne la vigueur de la santé au système et purge des humeurs qui causent les maladies. Il stimule les fonctions sanitaires du corps et chasse les impuretés du sang. Un tel remède, efficace à 46 degrés longtemps et maintenant le public en un qui est infaillible.

L'espace nous manque pour donner des certificats qui prouvent de son efficacité, mais l'essai d'une seule bouteille convaincra le malade de ses vertus salsepareilles et méritables.

Deux ouillers a thé de l'Étrait de Salsepareille égalaient une pinte du Breuvage de Lisbonne et une bouteille vaut pleinement un gallon du sirop ou décoction de Salsepareille tel que préparé ordinairement.

Ces extraits sont en usage dans l'armée des États-Unis, et sont administrés généralement dans tous les hôpitaux de l'État et dans tous les établissements publics de santé, ainsi que dans la pratique privée, et ils sont considérés comme des remèdes inestimables.

Voyez les Propriétés Médicales du Buchu DU DISPENSAIRE DES ETATS-UNIS. Voir les œuvres du Professeur DEWEES sur la Fatigue de la Physique.

VOIR les Remarques faites par feu le célèbre Dr. HYSIC de Philadelphie. VOIR les remarques faites par le Dr. EPHRAIM McDOWELL, célèbre Physicien et membre du Collège Royal des Chirurgiens, Irlande et publiées dans le King et Queen's Journal.

VOIR la Revue Médico-chirurgicale, publiée par BENJAMIN TRAYERS, du Collège Royal des chirurgiens. VOIR les derniers ouvrages sur la médecine.

PRIX. Extrait de Buchu, \$1 la bouteille, ou 6 bout. \$5 Salsepareille de 46 degrés do do Livrés à toute adresse, emballés avec soin. Adresser ces lettres pour informations à HEMBOLD

Drogiste et Chimiste Drogiste et Chimiste 594 BROADWAY, N. Y., OU 894 BROADWAY, N. Y., OU DEPOT MEDICAL DE HELMBOLD, 104 Dirième Rue Sud, Philadelphie.

Médecin au bureau de consultation depuis 7 heures A.M. jusqu'à 8 heures P.M. Détestez-vous de la Contrefaçon et des Marchands sans principes qui essayent de vendre leurs propres préparations sur la réputation obtenue par celle de HELMBOLD.

Véritable Extrait de Buchu de HELMBOLD

Demandez pour les préparations de HELMBOLD. Ces Préparations et envoyez les acheter et prenez garde qu'il n'y ait pas de contrefaçon.

LA DYSPESIE ET LES MALADIES RÉSULTANT DES DESORDRES DU FOIE ET DES ORGANES DIGESTIFS

AMERS ALLEMANDS DE HOOFLAND

Les Amers Allemands de Hooftland GUÉRISSENT TOUS LES CAS DE DEBILITÉ CHRONIQUE ET NERVEUSE, MALADIES DES ROGNONS ET MALADIES CAUSÉES PAR UN ESTOMAC DELABRÉ.

Observez les Symptômes SUIVANTS: Qui sont les résultats de désordres dans les Organes Digestifs:

Constipation, Hémorroïdes Internes, Congestions subites du cerveau, Aigreurs de l'Estomac, Nausées, Gastralgie, Dégoût pour la Nourriture, Poids sur l'Estomac, Etourdissements, Respiration difficile et irrégulière, Battement de Cœur, Suffocation étant couché, Faiblesse de la Vue, Éblouissements, Fièvre et Pesanteur dans la Tête, Cœur lésé.

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE! LISEZ QUI PARLENT AINSI: DE L'HON. THOMAS E. FLORENCE DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE DE L'HON. THOMAS B. FLORENCE

Washington le 7 janvier 1864 Messieurs—M'étant déjà exprimé verbalement devant vous, je n'hésite pas de vous écrire le fait que vos Amers Allemands de Hooftland m'ont fait le plus grand bien. Durant une longue et fatigante session du Congrès, des devoirs pressants et onéreux n'avaient jeté dans un état de prostration presque complet. Un ami complaisant me suggéra de faire usage de la préparation que je viens de nommer. Je suivis cette avis et le résultat fut le retour de ma santé et de mon énergie. D'autres personnes avant eu le même avantage s'ils le désire. Vraiment votre ami, THOMAS B. FLORENCE.

De John B. Wickersham, Eor de la maison Wickersham & Hutchison, les célèbres fabricants d'articles de fantaisie en fer, 259 Rue Canal. J'ai reçu de vous la plus grande faveur que l'on puisse conférer à un homme, savoir: la santé. J'ai souffert pendant plusieurs années de la maladie la plus pénible et la débilitante dont la famille humaine puisse être atteinte; la Diarrhée Chronique. Pendant tout le temps que j'ai souffert de cette maladie, j'ai reçu les soins de médecins qui ne m'ont donné qu'un soulagement temporaire. Il en fut ainsi jusqu'à ce que je fus induit à essayer les Amers Allemands de Hooftland. Après avoir fait usage de quelques bouteilles de cette précieuse médecine, la maladie sembla complètement disparue. Je vous ai souvent écrit intérieurement pour votre excellent spécifique, et chaque fois que j'en aurai l'occasion je le recommanderai avec plaisir, et avec toute confiance en son efficacité. Tout à vous, JOHN B. WICKERSHAM, New-York, 2 Fév. 1864.

De Julius Lee, Eor. de la maison Lee et Walker, les plus grands éditeurs de musique des États-Unis, No. 722 Rue Chestnut, Philadelphie. 8 février 1864. MM. Jones et Evans—Messieurs:— Vos Amers allemands de Hooftland, ont fait tant de bien à moi-même que je me suis décidé à les essayer et à les recommander. Je pense que c'est un tonique précieux et le recommande sans hésitation à tous ceux qui souffrent de la dyspepsie. J'ai eu cette maladie sous sa forme la plus obstinée—éruptions—pendant plusieurs années et vos amers m'ont fait du bien quand tous les autres remèdes avaient été inutiles. Votre dévoué JULIUS LEE, Philadelphie 7 oct. 1864.

Messieurs— En réponse à votre demande par rapport aux effets produits dans ma famille par l'usage des Amers Allemands de Hooftland, je n'hésite pas à dire qu'ils ont fait le plus grand bien. Dans un cas de Dyspepsie qui durait depuis trois ans, et qui était devenu très alarmant, l'usage d'une bouteille donna du soulagement, la seconde effectua la guérison et la troisième la confirma, car il n'y a pas eu de symptômes depuis six ans. L'usage que j'en ai fait individuellement m'a prouvé que c'était un tonique sans égale et je le recommande comme tel à ceux qui souffrent. Tout à vous, JACOB BROOM, 1707 Rue Spruce.

Da Rev. W. D. Seigfried, Pasteur de la 12e Eglise Baptiste Philadelphie 26 déc. 1863. MM. Jones et Evans—Messieurs:—J'ai été dernièrement sous l'influence des effets désastreux d'une indigestion accompagnée de la prostration du système nerveux. De nombreux remèdes me furent recommandés par des amis, quelques-uns furent essayés sans aucun résultat. Vos Amers allemands de Hooftland me furent recommandés par des personnes qui en avaient fait usage et sur la mention favorable qu'ils en firent, je résolus de les essayer. Je dois avouer que j'avais une profonde aversion pour les médecines patentées, parce que les "mille et un" Amers vendus, ne tendent qu'à introduire dans le public, sous une autre forme, des liqueurs énervantes droguées et adoucies et à former dans le suite des ivrognes avérés. Quand j'appris que les vôtres étaient vraiment une préparation médicale, j'en fis usage avec un

heureux effet. Son action sur l'estomac et même le système nerveux fut prompt et bienfaisant. Je considère que j'en ai retiré un bien-être considérable et permanent par l'usage de quelques bouteilles. Très respectueusement votre, W. D. SEIGFRIED, No. 254, rue Shackamaxon.

Du Révd Thomas Wintpr, D. D Pasteur de l'Eglise Baptiste de Roxborough. Dr. Jackson—Cher monsieur:—Je crois de mon devoir d'ajouter mon témoignage à la réputation qu'a déjà obtenu notre excellent préparaton, les Amers Allemands de Hooftland, J'ai été très malade de temps à autre depuis plusieurs années de dérangement dans le système nerveux. J'ai été conseillé par un ami d'essayer une bouteille de vos Amers Allemands. Je l'ai fait et j'ai éprouvé un soulagement assez subit qu'inattendu, et ma santé s'est beaucoup améliorée. Je recommande cet article avec confiance à ceux qui souffrent comme j'ai souffert et suis certain de ses bons effets. Respectueusement votre T. WINTER, Roxborough, Pa.

Du Rév J. S. Herman, de l'Eglise Allemande réformée, Kutztown, Berks county, Pa. Dr. O. Jackson— Cher monsieur:—J'ai souffert de la Dyspepsie pendant près de vingt ans et j'ai me suis jamais servi d'une médecine, qui m'a fait autant de bien que les Amers de Hooftland. J'en ai pris cinq bouteilles et m'a santé est bien meilleure. Avec respect J. S. HERMAN.

PRENEZ GARDE A LA CONTREFAÇON. Voyez à ce que la signature de "C. M. JACKSON" soit sur l'enveloppe de chaque bouteille. Une BOUTEILLE, UN DOLLAR, ou SIX BOUTEILLES pour CINQ DOLLARS.

Si votre pharmacien n'avait pas l'article, n'achetez pas les préparations alcooliques que l'on pourrait vous offrir à ce place, mais adressez-vous à nous et nous vous l'expédierons bien emballés par l'express.

BUREAU PRINCIPAL ET FABRIQUE 681, RUE ARCHEB. JONES & EVANS, Successeurs de O M JACKSON & Cie

En vente par tous les Pharmaciens. JOHN HENRY, 303, Rue St. Paul, Montréal, C. B. Agent en gros pour les Canadas.

ADRESSES AMÉDÉE GAGNON, AVOCAT No. 123, Rue Craig

M GAGNON suivra les districts de Terrebonne et de Montréal. 10 décé

MM. Laurier, Archambault et Desaulniers, A V O C A T S No. 1, RUE STE. THÉRÈSE (Coin de la rue St. Vincent) M O N T R E A L

MM. L. et A. suivront les cours des districts de Joliette et de Terrebonne. 27 oct

LA BELLE & LABELLE A V O C A T S No. 23, PETITE RUE ST. JACQUES M O N T R E A L

Dr. E. MATHIEU DENTISTE Coin des rues Notre Dame et St-Vincent (En face du Palais de Justice) MONTREAL

COMPAGNIE D'ASSURANCE UNION COMMERCIALE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

Les sousignés ont nommé NM. G. O. DELORME et ANT. TELLIER

eurs AGENTS ASSISTANTS pour prendre des Assurances à la Compagnie ci-dessus, dans la cité de Montréal et ses environs. MORLAND, WATSON et CIE, Agents Généraux pour le Canada. Montréal, 9 janvier 1865.

En référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de \$12,500,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sages garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent, il faut l'espérer, une part légitime de patronage.

La classe commerciale des compagnies, comme celle de la cité, trouvera son avantage à s'assurer à l'Union Commerciale et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai.

Toute communication pourrait nous être adressée au bureau de poste, boîte 533. G. O. DELORME, ANT. TELLIER, Montréal 16 janv. 1865

PIANOS PREMIERS PRIX—Le sousigné a l'honneur d'annoncer qu'il a été nommé par MM. E. Larue et Cie, de Québec, agent pour la vente des célèbres pianos de M. Schiedmayer, de Stuttgart, Allemagne. Ces pianos, que l'on peut examiner maintenant, sont les plus beaux qui aient jamais été offerts en vente au public de Montréal, car ils ont obtenu des médailles de première classe aux expositions de Londres, Paris, Munich et Wurtemberg. Ils sont fabriqués expressément pour résister au climat sévère du Canada. Le sousigné offre pour référence des listes de plusieurs cents personnes qui, depuis dix ans, ont acheté des pianos de Schiedmayer, et qui ont joui pendant toute la durée de leur vie de ces pianos de Montréal convaincant par leurs sages appréciations de la supériorité de ces pianos. Ils sont garantis donner parfaite satisfaction. Harmoniums aussi en vente.

D. R. STODART, No. 18, Grande rue St. Jacques

Acte concernant la Faillite, 1864. Dans l'affaire de HENRY J. SHAW et ALEXANDER SHAW aussi bien individuellement que comme associés sous le nom et raison de SHAW & FRERE, ayant fait affaire jusqu'à présent avec moi dans le commerce sous le nom de H. J. Shaw et Frère insolvable. Les créanciers des insolvables sont avisés qu'ils ont fait un transport de leur succession et effets d'après l'acte ci-dessus à moi; je syndique sousigné et qu'ils sont requis de me fournir d'ici à deux mois de cette date leur réclamation spécifiant les adrets s'ils en ont et leur valeur et s'ils en ont pas établir le fait: le tout à être attesté sous serment avec mandat à l'appui de leur réclamation.

W. A. MERRY, Syndic. Montréal 24 février 1864—